



# La Civilisation française

GUIDE POUR L'EXPLICATION  
DES CHOSES DE FRANCE

PUBLIÉ CHAQUE MOIS, A PARIS  
PAR UN COMITÉ D'HOMMES D'ÉTUDE

SE VEND A PARIS

21, RUE VISCONTI (VI<sup>e</sup>)

à l'abonnement et au numéro.

ABONNEMENT : 25 fr. par an pour la France ; 27 fr. 50 par an pour l'Étranger.  
LE NUMÉRO : 2 fr. 50 pour la France ; 2 fr. 75 pour l'Étranger.

Bibliothèque Maison de l'Orient



150525

## PATRONAGE

- COLLÈGE DE FRANCE. — MM. Henri Bergson, Camille Jullian, Abel Lefranc, Alfred Loisy, *professeurs*.
- UNIVERSITÉ DE PARIS. — MM. F. Larnaude, *Doyen de la Faculté de Droit*; F. Brunot, *Doyen de la Faculté des Lettres*; Ch. Andler, F. Baldensperger, C. Bouglé, A. Lalande, Legouis, F. Strowski, Ant. Thomas, *professeurs*.
- ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES. — M. G. Lanson, *Directeur*; M<sup>lle</sup> Amieux *Directrice*.
- UNIVERSITÉS FRANÇAISES. — *Besançon*: MM. Ed. Droz, L. Cahen; *Bordeaux*: M. Léon Duguit; *Grenoble*: M. Raoul Blanchard; *Lille*: M. Phil. Sagnac; *Rennes*: M. E. Philipot; *Strasbourg*: M. Chr. Pfister, *Doyen de la Faculté des Lettres*.
- UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES DE LANGUE FRANÇAISE. — *Genève*: MM. Bernard Bouvier, Alexis François; *Gand*: M. H. Pirenne; *Liège*: MM. Ern. Mahaim, M. Wilmotte.
- ACADÉMIE DE FRANCE A ROME. — M. Albert Besnard, *Directeur*.
- MUSÉES NATIONAUX. — MM. André Michel, P. de Nolhac, Salomon Reinach.
- ARCHIVES NATIONALES. — M. Ch.-V. Langlois, *Directeur*.
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — M. Th. Homolle, *Administrateur*; M. H. Omont, *Conservateur des Manuscrits*.
- ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES. — Eug. d'Eichthal, *Directeur*.
- INSTITUT PASTEUR. — M. le D<sup>r</sup> Roux, *Directeur*.
- SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES. — M. Georges Lecomte, *Président*.
- OFFICE NATIONAL DES UNIVERSITÉS. — M. Ch. Petit-Dutaillis, *Directeur*; M. Firmin Roz.
- ALLIANCE FRANÇAISE. — M. Edm. Huguet, *Directeur des Cours*.
- CHAMBRES DE COMMERCE. — *Saint-Nazaire*: M. Brichaux; *Nancy*: M. Vilgrain.
- REPRÉSENTANTS DES PORTS. — M. J. Siegfried, député du Havre.
- COMPAGNIE GÉNÉRALE D'EXTRÊME-ORIENT. — M. Théodore Laurent, *Président*.

---

## COMITÉ DE RÉDACTION

*Histoire de la France*: HENRI HAUSER.  
*Géographie de la France*: ALBERT DEMANGEON.  
*Lettres françaises*: JOSEPH BÉDIER.  
*Art français*: LOUIS GILLET.  
*Musique française*: MAURICE EMMANUEL.  
*Travail scientifique et industriel*: PAUL LANGEVIN.  
*Enseignement*: MARIO ROQUES.  
*Droit; organisation de la démocratie*: JOSEPH BARTHÉLEMY.

*Mœurs; esprit public*: PAUL DESJARDINS.  
*Médecine et hygiène*: D<sup>r</sup> EDOUARD RIST.  
*Commerce*: GEORGES RAVERAT.  
*Vie économique*: CHARLES RIST.  
*Vie ouvrière*: MAXIME LEROY.  
*Institutions religieuses; croyances*: ALFRED RÉBELLIAU.  
*Philosophie; développement de la raison*: DOMINIQUE PARODI.  
*Délégué à la Direction pour 1920*: PAUL DESJARDINS.

BIBL  
L  
SILKOW

LA  
CIVILISATION FRANÇAISE

GUIDE POUR L'EXPLICATION  
DES CHOSES DE FRANCE

---

---

COURRIER DE FRANCE

Décembre 1920

A UN FRANÇAIS ÉLOIGNÉ

*Comment les Français s'émeuvent de l'Injustice,  
ou le Cordial Malentendu.*

(Fin)<sup>1</sup>

*MAIS à son tour le Gentleman nous prend sur le fait d'incompréhension, d'obtusion, d'insensibilité au violement du droit. Comment ne voyons-nous pas un abîme entre le grief imaginé contre Miss Cavell et celui que l'on a contre les Irlandais? Aurions-nous donc jugé pendables pareillement (ou aussi peu l'un que l'autre) le député Trentin Cesare Battisti, qui fut pendu comme traître par les Autrichiens, pour avoir combattu ouvertement un État qu'il avait toujours détesté ouvertement, et l'Irlandais Sir Roger Casement qui fut aussi pendu comme traître par les Anglais, mais pour avoir appelé secrètement une troupe ennemie sur la terre d'un Maître qu'il s'était engagé à servir? Et le loyal Breton*

1. Voy. le précédent cahier.

justifie son sentiment en ces termes : «... En même temps ce Mac-Swiney occupait les fonctions de premier magistrat de Cork, donc était fonctionnaire du gouvernement britannique (ceci est à voir), et en même temps il commandait le district de Cork sous l'organisation sinn-feiner, bien que celle-ci se soit déclarée en guerre avec le gouvernement : doubles fonctions que, vous en conviendrez, un homme d'honneur ne peut remplir à la fois... » De même les postiers et télégraphistes irlandais « ne considèrent pas comme un déshonneur d'être fonctionnaires du gouvernement britannique et d'être en même temps des agents secrets au service des rebelles. »

— Fort bien. Je crois qu'à la différence du philosophe disputant contre le théologien dans Tom Jones, nous sentons à peu près de même sur l'honneur vous et nous, cher général. En effet, il faut déshonorer l'homme double; au contraire l'ennemi à visage découvert, tout brutal qu'il se montre, est honorable encore, s'il est fiable. Entre lui et ses ennemis quelque chose de commun subsiste, qui le protégera s'il tombe en leur pouvoir: il n'a pas détruit la confiance.

Seulement le général anglais va plus loin; à son sens, les règles de l'honneur et la loi pénale coïncident; à son sens, le crime de félonie est si certain que la vengeance qu'un suzerain tire de son féal infidèle ne se distingue vraiment pas des rigueurs de la loi au sens moderne, de la loi irrécusable de celui même qu'elle tue, puisqu'il y a expressément consenti. C'est la Justice éternelle qui frappe la forfaiture. Mais un Français d'à présent est trop loin de l'éthique féodale, et cette double indistinction lui est une sorte de mystère.

Je l'avoue simplement: c'est dommage. Bien souvent j'ai regretté que nos progrès dans la raison nous aient fait perdre, en France, presque tous les préjugés des gentilshommes, et d'abord celui suivant lequel la déloyauté est le crime absolu. Ce préjugé-

là implique une idée haute de la société des hommes libres. En effet la poutre maîtresse, qu'il serait grave de laisser moudre aux vers, est la bonne foi. Rappelez-vous ce que dit avec profondeur George Eliot à la fin de *Middlemarch*, que « si les choses ne vont pas, pour vous et nous, aussi mal qu'elles pourraient aller, cela est dû, pour une large part, à des milliers de gens qui vécurent FIDÈLEMENT (faithfully) une vie cachée, et qui reposent dans des tombes qu'on ne visite plus ». A mesure qu'on approfondit les conditions de la santé d'un peuple, dans l'histoire et dans le temps actuel, cette sorte d'ex-voto à la Fidélité, gravé d'une main si anglaise, mais si humaine, paraît sagace autant que pieuse.

De la même racine précieuse sort un sentiment dont l'énergie nous surprend, nous autres. C'est, peut-on dire, un fanatisme de la légalité. Si le strict maintien de la lettre d'une charte, d'un bail, d'un contrat, d'un texte suranné, provoque en Angleterre une levée de boucliers toujours prêts, c'est que sous la lettre l'esprit est vivant. Le fait qu'une signature authentique transforme un bout de papier blanc en objet sacré implique le dogme de la présence réelle, sous les espèces du papier, d'un cœur d'homme sans feinte et immuable. Sur ce dogme est édifiée toute l'Eglise séculière des gentilshommes et des loyaux marchands. « Légalité » se dit des actes, « loyauté » des acteurs, mais c'est un même mot, *legalitatem*, pour une même qualité. Aussi, quand la Belgique fut violée, le sentiment général et spontané en Grande-Bretagne fut que ce qui était violé premièrement par la Prusse, c'est un engagement certain signé par la Prusse le 26 juin 1831. Il n'est pas exagéré de parler ici d'horreur du sacrilège, mais en y ajoutant la considération pratique de l'ébranlement apporté au crédit, indispensable dans les transactions. Lloyd George, alors chancelier de l'Échiquier (19 septembre 1914), le manifesta de la façon la plus populaire :

C'est l'intérêt de la Prusse aujourd'hui de briser le traité, et c'est

ce qu'elle a fait (Huées dans l'assistance). Elle l'avoue avec un cynique mépris pour tout principe de justice. Elle dit : « Les traités ne vous engagent que lorsqu'ils sont dans votre intérêt » (Rires). — « Qu'est-ce qu'un traité ? » demande le chancelier allemand, « un bout de papier »... Avez-vous sur vous des bank-notes ? Avez-vous de ces jolis petits billets d'une livre ? (Rires). Si vous en avez brûlez-les, ce ne sont que des bouts de papier (Rires et applaudissements). De quoi sont-ils faits ? de chiffons (Rires). Que valent-ils ? Tout le crédit de l'empire britannique (Applaudissements répétés).

Vous le savez, cette indignation sur le thème du scrap of paper fut importée en France, et tout de suite utilisée industriellement, clichée pour les journaux français ; mais la réprobation sortie des entrailles de notre peuple, outré de voir l'innoffensive et fière Belgique foulée comme une touffe d'herbe, ne se motive pas tout à fait ainsi. Elle eût été à peu près la même, si le cachet de Von Bülow avait manqué dans la collection des sceaux des plénipotentiaires de 1831. Car pour nous l'acte écrit n'est pas ce qui crée le droit ; le droit est antérieur ; il n'est pas contingent. « Une chose n'est pas juste parce qu'elle est loi ; mais elle doit être loi parce qu'elle est juste... Dire qu'il n'y a rien de juste ou d'injuste que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé de cercle, tous les rayons n'étaient pas égaux... » Ainsi parle Montesquieu (et bien qu'on nous ait soutenu que Montesquieu est simplement le condensateur des idées politiques et juridiques anglaises, je crois qu'il tient plutôt au juriste français Domat, au métaphysicien français Malebranche, et qu'il est au contraire à peu près inintelligible à des Anglais, en son fond).

Il est possible de creuser cette différence un peu plus encore. Le droit, pour un Français qui raisonne, est distinct de nos conjectures sur lui, exprimées dans nos actes juridiques ; il est naturel, il est constant ; — non pas certes dans ses prescrip-

tions positives : dans sa direction seulement (car il ne rétrograde jamais). Pressentir cette direction, avec une sorte de sensibilité prophétique, et frémir d'une colère courageuse sitôt qu'on en forlign ; humer tout de suite la perversion qui fait qu'on en a forligné, et porter le fer et le feu jusqu'à ce foyer caché de l'injustice ; éprouver au contraire un sentiment d'aise quand la direction est retrouvée, quelle que soit la main qui y ramène : voilà à peu près comment réagit coutumièrement la conscience juridique des Français.

Au contraire, prenez par exemple la grande révolte du peuple anglais à l'occasion du procès « des Sept Évêques », en 1688. Elle est juste, mais en quel sens différent ! Elle va, peut-on dire, à contre-courant. Le roi Jacques, dans sa Déclaration d'indulgence, accordait à ses sujets d'autres confessions des droits contraires au privilège de l'Église d'Angleterre, et il le faisait de façon inconstitutionnelle, par son autorité propre. Il avait tort, sans doute ; mais son acte, pris en soi, était si bien dans le sens du courant de l'histoire que cent ans plus tard ce qu'il décrétrait (avec une arrière-pensée bigote, il est vrai) est devenu la loi. Eh bien, contre une illégalité de la sorte, qui va dans le sens du courant, l'indignation n'eût pu être soulevée de ce côté-ci de la mer. On eût attendu une occasion plus intéressante pour l'humanité. On n'eût pas donné la première attention à cette entorse aux chartes jurées ou à la constitution. En quoi d'ailleurs, nous le cédon aux Anglais pour la sagesse politique ; car la première précaution était, comme ils l'ont senti, de conserver, avec les prérogatives des représentants de la nation, le levier des affranchissements à venir.

Mais voici qui compense peut-être notre infériorité sur ce point. Quand le peuple de Paris renversa le château royal de la Bastille, non par un attendrissement à la Pellico sur les malheureux qu'on y tourmentait, mais dans un sursaut de la raison irritée, —

parce qu'à la fin il était intolérable que n'importe qui pût entrer là, ou en sortir, capricieusement, sans règle, sans que personne sût pourquoi, — il n'a pas vengé la violation d'un vieux droit écrit et juré, il a réalisé par un geste un droit seulement conçu dans l'esprit; il s'est jeté dans l'illégalité, mais pour fonder une légalité neuve; il s'orientait avec un tact sûr dans le sens du courant, et il s'y jetait. Il n'y aura pas à revenir sur ce pas une fois fait.

Et il l'a fait à l'heure que son sens divinateur avait diagnostiquée: de sorte qu'il a suffi d'une chiquenaude pour jeter bas toute la masse de l'Arbitraire, comme un fruit mûr que la branche laisse aller.

Et cet acte soudain mais définitif de déchéance de l'Arbitraire ne sera pas enfermé dans les limites où règne la constitution française. La nouvelle Pâque qui commémore cette sortie d'Égypte est une fête en réalité internationale. Il est bien peu de coins du monde civilisé où les hommes n'aient redit ce jour-là le mot de Voltaire: cela donne envie de vivre. Il n'y a que ce peuple français qui ait su communiquer à tous le sentiment que la justice, par laquelle on semble lié, cependant est quelque chose qui délie.

Entendez-moi bien. Je ne prétends aucunement que la nation anglaise soit moins que la française attentive au juste. J'ai voulu dire ce que je crois vrai, qu'elle l'est d'une autre façon, par d'autres principes. Dans la civilisation de l'Europe occidentale, il y a donc une civilisation anglaise distincte, une civilisation française distincte; chacune étant maintenue consciemment par un ou deux milliers de personnes peut-être, s'appuyant sur la capacité de dévouement des autres.

F.

RENÉ DESCARTES

REPRÉSENTANT DE L'ESPRIT FRANÇAIS

à propos de la cérémonie d'Amsterdam (octobre 1920),

par LÉON BRUNSCHVICG

(Université de Paris).

Les liens séculaires qui unissent le génie libre de la Hollande et le génie libre de la France se sont manifestés de la façon la plus frappante au cours des deux cérémonies qui ont eu lieu — l'une à Verdun cet été — l'autre à Amsterdam cet automne.

A Verdun, le ministre de Hollande à Paris, M. Loudon, interprétait les sentiments de ses compatriotes, unis pour offrir à notre pays un souvenir durable de la résistance héroïque. Il attestait ainsi qu'à travers les intérêts politiques ou économiques, qui rendent compliquée et difficile à comprendre clairement la conduite quotidienne des gouvernements, le peuple des Pays-Bas demeure fidèle à l'esprit de justice et d'indépendance, où il trouve sa raison d'être dans le temps et dans l'espace. Du rapprochement, qui s'établit comme de lui-même entre les figures morales d'un Guillaume le Taciturne et d'un Pétain, surgit cette évidence que quelque chose est capable de déjouer les calculs d'espérance et de crainte les mieux fondés sur l'énumération des forces matérielles : cette chose irréductible et triomphante qui réside au plus profond de la conscience et de la volonté.

Sur une place d'Amsterdam, le Westermarkt, le ministre de France à La Haye, M. Charles Benoist, assistait à l'inauguration d'une plaque de marbre au mur de la maison, récemment identifiée, où séjourna René Descartes.

L'inscription bilingue de cette plaque arrêtera le regard de l'« homme dans la rue ». Que lui dira-t-elle ?

Le philosophe français qui a vécu là, dont jusqu'à ce moment il ignorait peut-être le nom, ne lui est pas étranger. Dans l'histoire de chacun de nous est agrégée une part de ce qu'a mis au jour sa méditation. Avant Descartes, quand les peuples se demandaient : *que savoir? que croire? que faire?* ils regardaient derrière eux. Toutes les réponses étaient inscrites déjà dans des livres, ou sacrés ou profanes. Depuis Descartes, nous regardons devant nous. Tout certes n'est pas à trouver, mais tout est à examiner de nouveau, à voir de nos propres yeux, à juger avec notre propre esprit. Et c'est à cause de cela que l'« homme dans la rue » est aujourd'hui un citoyen qui a sa manière à lui de réagir devant les problèmes de la nature et de la société, qui a son mot à dire dans le choix des gouvernants et dans la direction de la vie nationale. Il représente le « sens commun ». Or, et précisément avec Descartes, le « sens commun » change radicalement de signification. Au moyen âge il se définissait par le conformisme à la coutume locale, par le dogmatisme de clocher qui faisait une vérité pour les Français et une autre pour les Maures, une justice pour les Bretons et une autre pour les Normands. Depuis Descartes, le « sens commun », c'est le « bon sens » ; et le « bon sens » consiste dans l'entraînement méthodique de l'intelligence à découvrir et à discerner le vrai. Voilà d'où l'homme désormais tient ses titres de noblesse : de son domestique Gillot, Descartes fait l'un des premiers professeurs de mathématiques des Pays-Bas, mieux encore, un ami auquel il se déclare attaché comme à un frère.

La science de l'ordre et de la mesure se constitue tout entière par la capacité de l'esprit à se mouvoir dans l'évidence de l'intuition et dans la clarté démonstrative. Sur la mesure et sur l'ordre Descartes appuiera, non seulement les longues chaînes des idées algébriques ou géométriques, mais aussi la connaissance

des réalités naturelles. La raison interdit de rien expliquer des phénomènes physiques sinon par des mouvements antécédents. Sur cette base, d'un bond que l'on pourra dire audacieux et prématuré, mais qui manifeste le rythme même du génie scientifique, Descartes formulera l'équation de l'univers ; et si sa formule devait être reconnue trop simple et inexacte, elle n'en est pas moins une anticipation nette de ce que sera la « conservation de l'énergie ». Christian Huygens — qui a travaillé longtemps à Paris, rendant en quelque sorte aux Français la politesse que ses compatriotes avaient reçue de Descartes — s'écria, devenu poète à l'annonce de la mort soudaine de Descartes, « forcé, suivant son expression, de satisfaire à la fois à son ardeur et à sa douleur » :

Nature, prends le deuil, viens plaindre la première  
Le Grand Cartesius ; montre ton désespoir ;  
Quand il perdit le jour, tu perdis la lumière :  
Ce n'est qu'à ce flambeau que nous t'avons pu voir.

Puisque s'unissent dans le savoir cartésien clarté intime et vérité positive, l'homme, s'approfondissant lui-même, communique du même coup et avec l'ensemble des êtres raisonnables et avec la réalité de l'univers. Grâce à sa puissance de penser, il remonte à la source éternelle d'où dérive, et par quoi s'explique, l'harmonie entre le sujet qui comprend et l'objet qui est compris. Dieu, principe de la raison universelle dans les hommes et dans les choses, est plus intérieur au *moi* que le *moi*. Ce Dieu, Descartes, dans sa conscience de catholique sincère et soumis, le rapprochera du Dieu de l'Évangile et de l'Église ; mais un tel Dieu n'en commence pas moins par être lui-même, c'est-à-dire qu'il est le Dieu des philosophes et des savants, placé infiniment au-dessus des controverses qu'entraînent la diversité des cultes populaires et l'incertitude des documents historiques. Aussi Descartes, au scandale de plus d'un de ses contemporains, se vantait-il que sa doctrine peut être reçue même par les Turcs.

A la vision nouvelle d'un monde où la pensée claire et distincte est créatrice du vrai et du juste, correspond une attitude nouvelle de l'homme vis-à-vis de lui-même et de la vie. La fécondité illimitée de la raison lui assure le privilège d'une liberté qui est elle-même sans limites : « Le libre arbitre... nous rend en quelque façon semblables à Dieu, en nous faisant maîtres de nous-mêmes, pourvu que nous ne perdions point par lâcheté les droits qu'il nous donne<sup>1</sup>. » Certes une telle maxime laisse la porte ouverte, et heureusement ouverte, aux plus hautes aspirations du mysticisme. Mais elle a chez Descartes une portée pratique, humaine. L'usage de la liberté consiste à juger ; le souverain bien naît d'un jugement exact sur le corps, sur l'âme, sur la société : « Et je crois que, comme il n'y a aucun bien au monde, excepté le bon sens, qu'on puisse absolument nommer bien, il n'y a aussi aucun mal dont on ne puisse tirer quelque avantage, ayant le bon sens<sup>2</sup>... Pour avoir un contentement qui soit solide, il est besoin de suivre la vertu, c'est-à-dire d'avoir une volonté ferme et constante d'exécuter tout ce que nous jugerons être le meilleur et d'employer toute la force de notre entendement à en bien juger<sup>3</sup>. »

Notre corps est une machine ; une machine est quelque chose que l'ingénieur a, sinon à construire, du moins à manier. La première application de la science cartésienne, c'est une médecine affranchie de l'empirisme et de la tradition, une médecine rationaliste qui se refuse à séparer physiologie et psychologie, qui précise les réactions de la maladie sur les passions, et des émotions sur la santé. Le médecin est un ingénieur moral, moins préoccupé de guérir les corps que d'apprendre aux âmes l'art de se guérir soi-même. La base de la thérapeutique, c'est l'intel-

1. *Les Passions de l'Âme*, 1649, III, 452. *Édit. Adam-Tannery*, t. XI, 1909, p. 445.

2. *Lettre à la princesse Elisabeth*, d'Egmond, juin 1645. *Édit. Adam-Tannery*, t. IV, 1901, p. 237.

3. *Lettre à la princesse Elisabeth*, d'Egmond, 18 août 1645. *Ibid.*, p. 277.

ligence de la nécessité qui court à travers les choses et fait de l'univers un tout solidaire : « Nous devons souvent faire réflexion sur la Providence divine, et nous représenter qu'il est impossible qu'aucune chose arrive d'autre façon qu'elle a été déterminée de toute éternité par cette Providence : en sorte qu'elle est comme une fatalité ou une nécessité immuable qu'il faut opposer à la fortune, pour la détruire, comme une chimère qui ne vient que de l'erreur de notre entendement... Lorsqu'une chose que nous avons estimé dépendre de la fortune n'arrive pas, cela témoigne que quelqu'une des causes qui étaient nécessaires pour la produire a manqué, et par conséquent qu'elle était absolument impossible, et qu'il n'en est jamais arrivé de semblable, c'est-à-dire à la production de laquelle une pareille cause ait aussi manqué ; en sorte que, si nous n'eussions point ignoré cela auparavant, nous ne l'eussions jamais estimée possible, ni par conséquent ne l'eussions désirée <sup>1</sup> ».

Tout précieux qu'il est, ce conseil de résignation sincère et durable n'épuise pas la portée pratique de la raison cartésienne. Comprendre le tout, c'est s'unir à lui de pensée et de volonté, c'est s'épanouir en lui par cette expansion spontanée de l'intelligence qui fait la générosité du cœur. Et de cette générosité Descartes a précisé les causes et les effets dans une page classique dont nous souhaitons que les explications précédentes permettent de goûter toute la plénitude et toute la solidité.

« Après qu'on a reconnu la bonté de Dieu, l'immortalité de nos âmes et la grandeur de l'univers, il y a encore une vérité dont la connaissance me semble fort utile : qui est que, bien que chacun de nous soit une personne séparée des autres et dont par conséquent les intérêts sont en quelque façon distincts de ceux du reste du monde, on doit toutefois penser qu'on ne saurait subsister seul, et qu'on est en effet l'une des parties de l'univers,

1. *Les Passions de l'Âme*, 1649, II, 445. Edit. Adam-Tannery, p. 438.

et plus particulièrement encore l'une des parties de cette terre, l'une des parties de cet État, de cette société, de cette famille, à laquelle on est joint par sa demeure, par son serment, par sa naissance. Et il faut toujours préférer les intérêts du tout dont on est partie, à ceux de sa personne en particulier ; toutefois avec mesure et discrétion, car on aurait tort de s'exposer à un grand mal pour procurer seulement un petit bien à ses parents ou à son pays ; et si un homme vaut plus, lui seul, que tout le reste de sa ville, il n'aurait pas raison de se vouloir perdre pour la sauver. Mais si on rapportait tout à soi-même, on ne craindrait pas de nuire beaucoup aux autres hommes lorsqu'on croirait en retirer quelque petite commodité, et on n'aurait aucune vraie amitié, ni aucune fidélité, ni généralement aucune vertu ; au lieu qu'en se considérant comme une partie du public, on prend plaisir à faire du bien à tout le monde, et même on ne craint pas d'exposer sa vie pour le service d'autrui lorsque l'occasion s'en présente ; voire on voudrait perdre son âme, s'il se pouvait, pour sauver les autres. En sorte que cette considération est la source et l'origine de toutes les plus héroïques actions que fassent les hommes ; car pour ceux qui s'exposent à la mort par vanité pour ce qu'ils espèrent en être loués, ou par stupidité pour ce qu'il n'appréhendent pas le danger, je crois qu'ils sont plus à plaindre qu'à priser. Mais lorsque quelqu'un s'y expose, pour ce qu'il croit que c'est de son devoir, ou bien lorsqu'il souffre quelque autre mal afin qu'il en revienne du bien aux autres, encore qu'il ne considère peut-être pas avec réflexion qu'il fait cela pour ce qu'il doit plus au public dont il est une partie qu'à soi-même en son particulier, il le fait toutefois en vertu de cette considération qui est confusément en sa pensée. Et on est naturellement porté à l'avoir lorsqu'on connaît et qu'on aime Dieu comme il faut ; car alors, s'abandonnant du tout à sa volonté, on se dépouille de ses propres intérêts, et on n'a point d'autre passion que de faire ce qu'on croit lui être agréable ; ensuite de quoi on a des satisfactions d'esprit

et des contentements qui valent incomparablement davantage que toutes les petites joies passagères qui dépendent des sens<sup>1</sup>. »

*Clarté, universalité, générosité*, tel nous paraît en définitive le mot d'ordre légué par Descartes au monde moderne. Après une épreuve de bientôt trois siècles, les Français mettent leur fierté à mériter ce témoignage qu'à travers les vicissitudes de leur histoire, à travers les inégalités de caractère et de conduite dont ne saurait être exempt rien de ce qui participe à l'ordre humain, ils n'ont ni oublié, ni trahi, l'idéal cartésien.

---

1. *Lettre à la princesse Elisabeth*, Egmond, 15 septembre 1645. *Édit. Adam-Tannery*, t. IV, p. 292-294.

IV

De la première d'*Hernani* (1830)  
à la fin du romantisme (environ 1850),

par EDMOND ESTÈVE  
(Université de Nancy).

Ce qui triomphe avec *Hernani*, c'est le romantisme. Plus exactement, c'est l'art romantique. Un retour en arrière est indispensable, si on veut bien comprendre le sens et la portée de la soirée du 25 février 1830.

Le romantisme, on l'a dit ici-même, a été, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un état de sensibilité qui, d'exceptionnel et de confus tout d'abord, a tendu, après Rousseau, de plus en plus, à devenir conscient et général, et s'est comme polarisé autour de deux points essentiels, le culte de la passion et l'amour de la nature. Selon la loi qui veut, en littérature, que tout sentiment profond et original se crée à lui-même ses propres moyens d'expression, le romantisme a cherché par tâtonnement la forme qui lui était adéquate. Il n'a pu, entre 1789 et 1820, réussir à la trouver. Ni *Delphine* et *Corinne*, encore que M<sup>me</sup> de Staël y ait soutenu des thèses et développé des sentiments romantiques, ni *Atala*, *René* et les *Martyrs*, en dépit des dons merveilleux de poète et d'artiste que possédait leur auteur, n'ont réalisé dans sa pureté et dans sa plénitude le type attendu. Les *Méditations* elles-mêmes ne sont qu'un compromis entre la forme classique et l'inspiration romantique. Vers 1820, il y a en France une disposition générale et comme une

atmosphère romantique. Il n'y a pas d'école romantique. C'est à la génération « née avec le siècle », celle qui aux environs de cette date justement arrive à la vie littéraire, qu'il appartiendra d'accomplir ce que les générations précédentes n'avaient pu faire, mais qu'elles avaient plus ou moins obscurément désiré, senti, et, depuis une vingtaine d'années surtout, préparé.

Cette génération de 1820, qu'était-ce ? Une des plus riches en hommes et en talents, une des plus généreuses, des plus ardentes et des plus enthousiastes qui aient laissé leur trace dans notre histoire intellectuelle. Depuis 1815, la guerre avait cessé de dévorer chaque année l'élite de la jeunesse. Les énergies tendues pour la lutte des armes demeuraient sans emploi. Elles se dépensèrent dans la littérature. Jamais on ne vit tant de jeunes écrivains se révéler à la fois. Beaucoup sortirent à peine de l'ombre. Quelques-uns, après avoir brillé un temps, s'éclipsèrent : qui se souvient aujourd'hui d'un Henri de Latouche ou d'un Jules Le Fèvre ? Mais il en est dont nous ne saurions oublier les noms, parce que ces noms, ce sont les plus grands noms, ou les plus populaires, de la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle : Victor Hugo, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, Augustin Thierry, Michelet, Stendhal, Mérimée, Balzac, Alexandre Dumas... Cette génération eut même ses Muses, M<sup>lle</sup> Delphine Gay ou M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore. L'éducation qu'elle avait reçue était celle que l'on dispensait vers 1810 dans les lycées impériaux : elle était bornée, ou peu s'en faut, aux auteurs latins, aux classiques français du XVII<sup>e</sup> siècle, au théâtre et aux poésies de Voltaire. Celle qu'elle s'était donnée à elle-même embrassait tout ce qui, depuis cinquante ou soixante ans, en France et hors de France, avait prêté un corps aux aspirations et aux rêveries du romantisme. Cette génération était pénétrée de Rousseau ; elle avait lu et relu M<sup>me</sup> de Staël ; elle savait Chateaubriand par cœur ; elle avait dévoré Young, Ossian, *Werther* ; elle avait appris à admirer Shakespeare ; elle venait de découvrir Byron et Walter Scott. Pour ses débuts,

elle acclama Lamartine. Elle n'avait pas sur l'art des idées bien précises, encore moins des doctrines arrêtées. Elle était seulement convaincue, pour l'entendre, à satiété, répéter autour d'elle, que la Révolution avait changé la face de la France, et qu'à une société renouvelée il fallait une littérature nouvelle. Avec cette belle confiance qui fait la force de la jeunesse, elle croyait fermement que l'ère dont on prédisait la venue, c'était à elle qu'il était réservé de l'ouvrir. Et par une alliance qui est bien caractéristique de la situation et de l'époque, exprimant au moyen de ses souvenirs classiques son désir de changement, elle inscrivait fièrement sur son drapeau les vers célèbres de Virgile :

*Jam redit et virgo.....*

*Jam nova progenies caelo demittitur alto*<sup>1</sup>.

De ces jeunes gens, plusieurs étaient parisiens de naissance ou d'éducation ; d'autres venaient de leurs provinces. Ils appartenaient par leurs origines à des classes différentes ; ils vivaient dans des milieux divers. Il leur fallut se chercher, se connaître. Ils se rencontrèrent vite et se groupèrent selon leurs affinités. Les uns se réclamaient de Chateaubriand ; ils fréquentaient à l'Arsenal, chez Charles Nodier ; ils écrivaient dans le *Conservateur littéraire*, dans la *Muse Française*, dans les *Annales de la Littérature et des Arts*, dans le *Mercure du XIX<sup>e</sup> siècle*. Les autres suivaient la ligne tracée par M<sup>me</sup> de Staël ; ils se réunissaient chez Albert Stapfer, chez Delécluze, chez Viollet-le-Duc ; ils collaboraient aux *Archives philosophiques*, au *Lycée Français*, au *Globe*. Les uns se proclamaient monarchistes et catholiques. Les autres se déclaraient « libéraux » en politique comme en religion. C'étaient là, en réalité, leurs divergences les moins importantes. Nous savons assez que, de la jeunesse à l'âge mûr, les opinions varient et les étiquettes changent. Et dès avant 1830

1. C'est l'épigramme que portait la couverture de la *Muse Française*.

les circonstances aussi bien que le mouvement des idées tendaient à rapprocher les deux ailes du romantisme. Ce qu'il y avait entre eux de vraiment et de profondément différent, c'était la tournure de leur esprit. Les uns étaient des artistes, des hommes d'imagination et de sentiment. Les autres étaient des critiques et des doctrinaires. Il en est un qui avait un pied dans les deux groupes, Sainte-Beuve, médiocrement doué comme artiste, mais singulièrement apte à pénétrer les pensées, même les plus étrangères à la sienne, gauche souvent dans l'exécution, mais capable de tout comprendre. Rédacteur attitré du *Globe*, familier de la maison de la rue Notre-Dame-des-Champs <sup>1</sup>, il allait d'une fraction à l'autre de l'école et leur servait de trait d'union. Les premiers conducteurs de cette turbulente jeunesse, ce furent, tout au début, quelques aînés, que recommandait une notoriété déjà acquise, les deux Alexandre, notamment, Alexandre Soumet et Alexandre Guiraud. Hommes de bonne volonté, mais de goût timide, écrivains de transition, sympathiques à l'avenir, mais trop engagés dans le passé, arrivés sinon au terme de leur carrière, en tous cas à celui de leur développement, ils ne pouvaient la mener très loin. Leurs troupes s'aperçurent bien vite qu'elles les avaient dépassés. Guidées par un instinct sûr, elles se choisirent, dans leurs propres rangs, un chef, le plus jeune de tous, mais le plus noblement ambitieux, le plus magnifiquement doué et le plus volontaire, l'auteur de la retentissante Préface de *Cromwell* (1827), Victor Hugo.

Les Romantiques, — c'est le nom qu'on commença de leur donner dans les années qui suivirent 1820, et qu'après quelques hésitations ils se décidèrent à prendre eux-mêmes, — firent sentir leur action, dès la première heure, dans trois domaines différents : dans la poésie lyrique, dans le roman, et au théâtre.

La poésie lyrique était déjà tout imprégnée de romantisme.

1. Où, en 1827, Hugo élit domicile.

Depuis cinquante ans les sentiments qu'elle cherchait à exprimer étaient dans l'air ; les thèmes qu'elle allait développer avaient été déjà esquissés par toute une suite de prosateurs, par Jean-Jacques, par Bernardin de Saint-Pierre, par Volney, par Chateaubriand... Le public était préparé à les entendre. Que manquait-il donc aux poètes de ce temps ? Il leur manquait une langue, il leur manquait une forme. L'émotion jaillie du cœur se glaçait et se figeait dans le style hérité des derniers classiques, ramas de métaphores banales, d'allusions mythologiques, de périphrases et de clichés. Le lyrisme débordant n'avait pour s'épancher que les alexandrins à rimes plates des *Discours* de Voltaire ou les couplets décousus des dithyrambes à la Delille. Il fallait reforge l'instrument poétique, trouver des mots, des tours, des images, créer des rythmes. Pour la langue, toute liberté fut donnée au poète ; il ne fut plus asservi à la contrainte des bienséances ou à la tyrannie des modèles ; il n'eut désormais à s'inspirer que de sa fantaisie, de sa verve, de son génie ; il lui fut permis, il lui fut demandé d'être lui-même, d'inventer, d'oser. Pour les rythmes, on remonta par-delà Delille et Le Brun, par-delà Voltaire et Jean-Baptiste Rousseau, par-delà Malherbe même, jusqu'à la Pléiade, jusqu'à ce Ronsard condamné jadis par Boileau et que Sainte-Beuve, dans son *Tableau de la poésie au XVI<sup>e</sup> siècle* (1828), venait de découvrir et de réhabiliter. Le vers s'assouplissait pour entrer dans les strophes des odes, dans les couplets des ballades, dans le moule étroit du sonnet ; l'imagination se teignait des couleurs de la poésie biblique et de la poésie orientale ; l'inspiration élargie trouvait une expression digne d'elle : toutes les fibres du cœur allaient pouvoir vibrer tour à tour.

Le roman se prêtait encore mieux à des tentatives nouvelles. Genre amorphe, si l'on peut dire, n'ayant point de forme arrêtée et pouvant les prendre toutes, se reconnaissant dans l'antiquité des précédents, mais non des modèles, ayant grandi en marge de notre littérature classique, admis par elle, avec une tolérance

un peu dédaigneuse, au bas bout de la table, comme une sorte de parent pauvre, si quelque chose lui manquait en considération et en dignité, il le recouvrait, et au delà, en liberté d'allures. De la *Nouvelle Héloïse* à *René*, de *René* à *Obermann*, d'*Obermann* à *Corinne*, de *Corinne* à *Adolphe*, il s'était fait l'interprète des idées nouvelles, des sentiments nouveaux, de cet individualisme parfois hautain, toujours douloureux, qui semblait devenu l'état d'âme spécifiquement romantique. Sous l'influence des *Martyrs*, et beaucoup plus des *Waverley Novels*, il cherchait à satisfaire les besoins que l'imagination éprouvait d'autant plus fortement qu'elle avait été plus longtemps comprimée par la sévère discipline classique. Il contentait et cultivait le goût du pittoresque ; il évoquait le passé ; il prétendait en faire revivre les hommes, les passions, les mœurs ; à défaut des âmes, qu'il avait peine à saisir et qu'il refaisait, malgré lui, à l'image des âmes du jour, il reconstituait le décor ; il y mettait une application amusée et une infatigable minutie. De la foule des essais mal venus émergeaient quelques œuvres remarquables, qui par la richesse de la documentation, l'éclat du style et une certaine profondeur de la pensée, en imposaient au public.

Les choses n'allaient pas si facilement au théâtre. Le théâtre, en effet, était la forteresse où les Classiques s'étaient puissamment retranchés. Ils se croyaient sûrs d'y tenir. Le genre dramatique, tragédie et comédie, tragédie surtout, était soumis à des règles strictes, qu'une longue possession semblait avoir rendues intangibles. La scène littéraire par excellence, la Comédie Française, avait sa tradition séculaire, ses acteurs nourris dans le culte des sujets antiques, son public accoutumé à entendre ronronner à ses oreilles les alexandrins solennels et creux des continuateurs de Voltaire et de Ducis. Les Romantiques prétendaient changer tout cela. Ils savaient ce qu'ils voulaient, et ils le voulaient bien. « La scène française, écrivait l'un d'eux, s'ouvrira-t-elle ou non à une tragédie moderne produisant : dans sa conception, un tableau

large de la vie, au lieu du tableau resserré de la catastrophe d'une intrigue ; dans sa composition, des caractères, non des rôles, des scènes paisibles, sans drame, mêlées à des scènes comiques et tragiques ; dans son exécution, un style familier, comique, tragique et parfois épique<sup>1</sup> ? » Pour forcer l'entrée de la place, il fallut s'y reprendre à plusieurs fois. Alexandre Dumas donna le premier assaut ; Vigny planta sur la citadelle « le drapeau de l'art aux armoiries de Shakespeare » ; mais c'est à Hugo que revint l'honneur d'y arborer la bannière du romantisme français, le soir du 25 février 1830.

Cette année 1830, celles qui la précèdent immédiatement et toute la décade qui suit sont pour le romantisme, pour les champions de sa cause, pour ses alliés et amis de la première heure, des années triomphales. Les œuvres succèdent aux œuvres : après les *Poèmes antiques et modernes*, les *Harmonies*, les *Feuilles d'Automne*, *Jocelyn*, les *Voix intérieures*, les *Rayons et les Ombres* ; après *Cinq-Mars*, la *Chronique du règne de Charles IX*, *Notre-Dame de Paris*, *Servitude et grandeur militaires*, les romans de Stendhal, les romans de Balzac ; après *Hernani*, *Marion Delorme*, *Antony*, *Chatterton*, *Ruy Blas*... Et, avant même que la première génération romantique soit arrivée à la pleine maturité de l'âge et du talent, derrière elle s'en lève une seconde, non moins ardente, non moins richement douée. C'est Musset, avec ses *Contes d'Espagne et d'Italie*, son *Spectacle dans un fauteuil*, ses proverbes, sa *Confession d'un enfant du siècle* ; c'est Théophile Gautier, avec *Albertus* et la *Comédie de la mort* ; c'est Barbier, avec ses *Iambes* ; c'est George Sand, avec *Indiana*, *Valentine*, *Lélia*, *Jacques*, *Mauprat*... Ces néo-romantiques ont subi plus profondément encore que leurs devanciers la contagion du mal du siècle ; ils ont puisé plus largement « au Permesse du nord nébuleux » ; ils ont humé les sucres puissants et troubles

1. Alfred de Vigny, Préface d'*Othello* (1829).

de la littérature allemande ; ils ont goûté l'humour de Jean-Paul, le fantastique d'Hoffmann ; ils se sont grisés de légendes et de métaphysique ; ils se sont assis dans le fauteuil du docteur Faust. Ils sont, par accès et par boutades, sceptiques et croyants, candides et blasés, enthousiastes, ironiques, désespérés. Les moins distingués d'entre eux suppléent à l'originalité par l'affectation et par la violence. Ils poussent les idées au paradoxe, les sentiments au paroxysme. Ils crient pour se faire entendre, et exhibent des couleurs voyantes pour se faire remarquer. « Jeunes-France » et « bousingots » tirent leurs pétards au nez des « bourgeois » ; ils « cassent les pupitres et les vitres ». Mais tandis que les « lycanthropes », les « dandys », les excentriques, les énergumènes, les grotesques volontaires et les ratés prétentieux occupent le devant de la scène et y mènent grand bruit, les vrais artistes travaillent en silence et ne sollicitent l'attention du public que par des chefs-d'œuvre.

Entre 1830 et 1840, le romantisme a décidément rompu ou submergé les digues qu'on prétendait lui opposer. Il s'étend, il s'étale, il recouvre et féconde toutes les provinces de la littérature. Histoire avec Augustin Thierry et Michelet, critique avec Gustave Planche et Sainte-Beuve, philosophie avec Lamennais ou Quinet, éloquence politique ou religieuse avec Lamartine et Lacordaire, il pénètre ou absorbe tout, il renouvelle tout ou y laisse sa marque. Il ne domine pas seulement dans les écrits et dans les livres ; il règne sur toutes les autres formes de l'art. L'architecture dite gothique est à la mode ; il y a une peinture romantique, une sculpture romantique, une musique romantique. Il envahit les mœurs. Non seulement, sur les bancs des collèges, les écoliers griffonnent en cachette des vers, des romans, des drames selon la poétique du jour, mais, dans tous les rangs de la société, des jeunes gens, des jeunes femmes modèlent leur conception de la vie sur le type nouveau. Ils s'assimilent la pensée et les sentiments de leurs auteurs favoris ; ils essayent de

réaliser dans leur existence les aventures des héros, des héroïnes en qui ils ont cru se reconnaître et pour qui ils se sont passionnés. Si la société a fait la littérature à son image, la littérature à son tour fait la société à sa ressemblance. C'est le gage de sa victoire et la consécration de son triomphe.

Mais le moment du triomphe marque aussi pour le romantisme le commencement du déclin. Les germes de corruption et de mort que, comme toute chose humaine, il portait en lui-même se révèlent peu à peu, se développent, le minent et le ruinent. Les surenchères auxquelles les plus récents de ses adeptes ont dû recourir, les excès auxquels ils se sont abandonnés à plaisir, provoquent des réactions, excessives elles-mêmes et aveugles et injustes, mais qui, grâce aux circonstances, et pour un temps, paraîtront la légitime revanche du bon goût et du bon sens<sup>1</sup>. Le succès prodigieux des grandes œuvres romantiques a suscité d'innombrables imitations où le procédé remplace le génie, le poncif l'originalité ; on se croit un grand homme pour avoir copié les défauts de Hugo ou les négligences affectées de Musset. Les esprits indépendants et délicats sont agacés et rebutés. Puis ce sont les contradictions intimes qui produisent leurs inévitables conséquences. Le romantisme est l'expression de l'individu, de ses joies, de ses passions, de ses faiblesses, de ses souffrances ; son domaine propre, c'est la confidence, la confession, le lyrisme, tous les genres qui ont pour raison d'être la peinture, l'étalage, l'exaltation et la glorification du *moi*. Veut-il aborder ceux où la condition première est de sortir de soi, d'entrer dans les sentiments et la situation d'autrui, il gauchit, il faiblit ; son impuissance, dissimulée sous de brillants dehors, finit par éclater. Le romantisme est imagination, rêverie, fantaisie, poésie ; il prétend être en même temps observation, réalité, vérité. Bon gré mal

1. Nous n'en parlons pas plus longuement ici, la question de la résistance au romantisme devant être traitée à part.

gré, il faudra choisir : ceux qui se seront d'abord le plus émerveillés de ses prestiges seront souvent ceux qui les railleront le plus cruellement. Le romantisme vise à la force et à la profondeur de la pensée ; mais il est aussi très curieux de la forme. Elle prendra, aux yeux de ses disciples, une importance de plus en plus grande. Chez les derniers Romantiques les déclamations d'une rhétorique fastidieuse, les acrobaties et les jeux de rimes tiendront lieu d'idées et d'inspiration. Il viendra un moment où le romantisme ayant épuisé ou renié ses principes, il ne lui restera plus qu'à mourir.

Quand peut-on dire qu'il est mort ? Il est bien difficile d'assigner à l'événement une date certaine. La chute des *Burgraves* en 1843, n'est qu'un symptôme entre vingt autres. On remarquera toutefois qu'à partir de 1840 les grandes œuvres se font plus rares. Lamartine a terminé sa carrière poétique ; Musset aussi ; Hugo se tait ; seul Vigny publie dans la *Revue des Deux Mondes* d'admirables poèmes qui passent à peu près inaperçus. L'attention est tournée aux choses de la politique. La révolution est en route. Quand elle aura passé, il n'y aura plus de romantisme. On ne peut pas dire qu'il ait fini ici ou là, tel jour ou tel autre. Il s'est perdu dans l'indifférence, comme un fleuve se perd dans les sables. A-t-il entièrement disparu ? Considéré comme une certaine attitude d'esprit, comme une certaine manière d'imaginer et de sentir, on montrerait, sans beaucoup de peine, non seulement qu'il existe encore, mais qu'il a toujours existé et qu'il existera toujours, aussi longtemps du moins qu'à côté de tempéraments calmes et d'esprits modérés il y aura des âmes passionnées et des cerveaux que rien ne traverse sans s'y exagérer et se grossir. Mais en tant que crise aiguë et collective de la sensibilité, en tant qu'école littéraire née de l'exaltation consécutive à cette crise et du besoin de la manifester et de la communiquer à autrui, le romantisme, vers 1850, a cessé d'exister. Depuis trois quarts de siècle il est entré dans l'histoire. Le

moment semble venu de peser tour à tour, avec l'impartialité de l'historien, ses mérites et ses fautes, ses erreurs et ses bienfaits, et de porter sur lui un jugement que puisse ratifier « l'équitable avenir ».

---

LA CHIRURGIE DE GUERRE FRANÇAISE

par J. ROLLAND,

*Chef de laboratoire à l'Hôpital Laënnec.*

Au cours de la guerre, bien souvent, on entendait les pessimistes et les découragés regretter en termes amers que nos ennemis mieux armés, mieux outillés, plus instruits et, semblait-il, mieux conduits que nous, nous eussent, pour tout dire, appris à faire la guerre.

Sans doute la France, au prix d'un effort qui a fait et fera toujours l'étonnement et l'admiration du monde, avait su, avec l'aide de ses alliés, créer en se battant une armée entièrement nouvelle, assez puissante pour rendre coup pour coup à un adversaire longtemps supérieur et pour le dominer au moment du triomphe final. Cette supériorité des armes avait été lentement et laborieusement acquise. Mais il est un autre terrain sur lequel nous avons d'emblée dominé nos ennemis : c'est celui de la chirurgie de guerre.

C'est en France qu'est née cette chirurgie entièrement nouvelle : les travaux de nos chercheurs l'ont créée, de toutes pièces. Nos méthodes se sont naturellement imposées à nos alliés et à nos ennemis eux-mêmes. Nous avons éclairé d'une vive lumière la voie où tous se sont engagés, pour sauver tant d'existences. Il était donné à notre pays de se réserver ainsi, dans cette guerre monstrueuse, l'œuvre la plus bienfaisante et, pour tout dire, la plus humaine — et ce n'est pas son moindre titre de gloire.

\*  
\*\*

Au moment de la déclaration de guerre, quelles étaient les idées officiellement admises sur la chirurgie de guerre ?

Elles se trouvent réunies dans un petit fascicule, qui fut dans les premiers jours distribué à tous et, hélas ! par les soins de la première Société scientifique de France. Ces « Conseils aux chirurgiens des armées », rédigés par un ancien professeur du Val-de-Grâce, nous ne pouvons les lire aujourd'hui sans un étonnement bien attristé. Toutes les recommandations qu'il contenait, consacraient de lamentables erreurs, et ne pouvaient avoir, la suite l'a bien montré, que les plus désastreuses conséquences. Comment se faisait-il donc qu'on en fût là, à une époque où la pratique chirurgicale civile réalisait chaque jour des cures admirables ?

C'est que les guerres précédentes qui auraient pu instruire nos professeurs de chirurgie d'armée, n'étaient que des jeux d'enfants auprès de tout ce que nous devons voir, et ne pouvaient donner que des idées fausses sur ce qui allait se passer. La grande majorité des plaies observées pendant la guerre Russo-Japonaise, pendant la guerre Balkanique, étaient des plaies par balles. Ces plaies étaient, en général, relativement peu graves. L'erreur fondamentale fut de croire que toutes les plaies de guerre, même les plaies par éclats d'obus, devaient leur ressembler, et ainsi s'implanta la doctrine néfaste de l'asepsie primitive des plaies de guerre. Dans cette doctrine, la plaie de guerre, que ce fût une plaie par balle ou par éclat d'obus, était une plaie propre : non souillée de germes ; il suffisait de ne pas y toucher pour la voir guérir : un simple badigeonnage à la teinture d'iode, un pansement occlusif, et le blessé pouvait, sans aucun risque, être expédié au loin par des moyens improvisés : il n'y avait rien à craindre.

Ce que donnèrent ces théories mises en pratique, nous nous en souvenons tous, comme d'un véritable cauchemar : on ne peut oublier le triste spectacle que l'on vit dans les premières semaines de la guerre : ces trains sanitaires composés de wagons de marchandises mal suspendus, non éclairés, arrivant sinistres dans les gares d'évacuation avec les nouvelles de nos premiers revers : oh ! les inventaires lamentables de ces wagons, où l'on trouvait souvent des blessés morts en route et, à côté d'eux, des malheureux, en pleine gangrène gazeuse, en pleine évolution d'un tétanos.....

Même si l'on avait eu, à ce moment, les idées que nous avons acquises beaucoup plus tard sur le traitement chirurgical des plaies de guerre, on aurait été, il faut bien le dire, entièrement désarmé. L'organisation du service de santé militaire, conséquence logique des théories admises, était dérisoire : moyens matériels insuffisants, personnel médical lamentablement mal utilisé, etc. ; mais passons. La critique est aisée, la tâche alors était formidable. Les efforts se multiplièrent, et le résultat final ne fut que plus beau, si l'on songe au point d'où l'on était parti.

Les Allemands, d'ailleurs, ne furent pas mieux partagés que nous pendant les premiers mois de la guerre ; ce fut le même désarroi : les cas de gangrène gazeuse, de tétanos, furent aussi nombreux et plus nombreux même que chez nous.

Il était bien évident que la formule n'était pas trouvée, et qu'il fallait faire table rase des conseils officiels. Aussi les chirurgiens, partout, se mirent-ils, par la force des choses, à inciser, à débri-der les membres tendus par l'infection, à enlever les projectiles inclus, les esquilles osseuses, à drainer les plaies largement ouvertes ; mais, durant de longs mois, les résultats furent lamentables. Les salles de chirurgie des ambulances, des hôpitaux, ressemblaient à ce que devaient être les services de chirurgie qu'avaient connus nos pères : les malheureux blessés dont les plaies n'étaient pas insignifiantes suppuraient interminablement,

et, trop souvent, finissaient par mourir d'infection après des amputations trop longtemps retardées. Qui aurait pu prévoir que ces mêmes salles de chirurgie deviendraient ce qu'elles sont devenues, les dernières années de la guerre ? Quelle tragique inégalité entre le sort de deux blessés soignés à ces deux périodes extrêmes ! A la guerre plus que partout ailleurs, la chance n'est pas un vain mot.

Vers le début de 1915, on apprit avec émotion que Carrel, dont les travaux de chirurgie expérimentale avaient déjà acquis une renommée mondiale, se consacrait à l'étude du traitement des plaies de guerre, collaborant avec un chimiste anglais éminent, H. D. Dakin. Il s'était fixé à Compiègne, et les pensées et les vœux de tous allaient ardemment à leur service chirurgical et à leur laboratoire, admirablement aménagés grâce à la générosité de nos futurs alliés américains. Déjà, on parlait avec admiration d'un produit nouveau, la substance 30, qui permettait de réaliser la chimiothérapie rationnelle des plaies de guerre. Sous ce terme un peu spécieux, Carrel faisait, en réalité, simplement de l'antiseptie.

Dakin, dont la modestie de vrai savant avait été un peu émue par tout le tapage que la grande presse de la France et des pays alliés avait fait autour de ses travaux, Dakin avait pris soin d'affirmer, à plusieurs reprises, dans diverses publications, que le « nouvel antiseptique » dont on lui prêtait la glorieuse paternité, avait été découvert en 1788 par le grand chimiste Berthollet. C'était la vieille eau de Javel, à laquelle un procédé de préparation spéciale enlevait ses propriétés trop irritantes pour les plaies. Dakin avait reconnu que cet antiseptique, décapant et, pour ainsi dire, digérant la surface nécrosée des plaies,

avait une action très salubre sur leur stérilisation, à la condition qu'on le renouvelât fréquemment dans les pansements, et ainsi naquit la méthode d'irrigation continue des plaies.

Cette méthode nécessitait, sans doute, des installations coûteuses, une surveillance délicate, un personnel nombreux et entraîné, mais il est indéniable qu'elle rendit de réels services et qu'elle constituait un immense progrès sur ce que l'on faisait alors : la meilleure preuve en est que l'armée anglaise la fit appliquer au bout de quelque temps dans toutes ses formations sanitaires, au prix de dépenses considérables. Cependant cette méthode de Carrel ne devait durer qu'un temps : elle partait d'un principe exact : les plaies étaient toujours infectées, et il fallait lutter contre cette infection : dans cette lutte, Carrel ne nous donnait qu'une arme insuffisante, et quand les techniques chirurgicales se furent perfectionnées, cette arme devint inutile. D'autre part la méthode de Carrel a eu le mérite d'être la première tentative de l'étude biologique de la plaie de guerre, d'où devait nous venir le salut. — Mais cette tentative était incomplète. En effet, nous l'avons vu bien souvent, malgré l'hypochlorite, même quand on l'appelait substance 30, les plaies graves, les fractures, les plaies articulaires, avaient bien souvent une lamentable évolution. Le nouvel antiseptique n'était pas une panacée : il ne pouvait être que l'adjuvant d'un acte chirurgical, que les progrès de la technique, bénéficiant des efforts de tous, amélioreraient tous les jours ; et quand les progrès de cette technique furent définitivement réglés, les chirurgiens qui employaient avec elle, et par surcroît, l'irrigation continue au liquide de Dakin, virent avec étonnement que tout se passait aussi bien quand on négligeait cet adjuvant : la question était jugée.

Peu à peu la chirurgie de guerre avait passé par les deux mêmes phases que la chirurgie tout court : elle avait d'abord été antiseptique, puis elle était devenue aseptique.

\*  
\*\*

Les recherches de plusieurs médecins français faites simultanément en plusieurs points du front, dans des laboratoires improvisés, avec des moyens souvent rudimentaires, mais avec une persévérance et une ténacité qui sont tout à la gloire de notre corps médical, ces recherches, dont l'histoire méritera d'être faite un jour, nous avaient, peu à peu, appris à connaître quelle était l'évolution biologique de la plaie de guerre.

Elles nous avaient montré, — pour prendre un cas concret, — que, dans une plaie par éclat d'obus, siégeant dans les masses musculaires de la cuisse, à la toute petite plaie cutanée, en apparence insignifiante, répondaient de grosses et graves lésions locales : dans la masse des muscles est creusé un trajet au bout duquel est logé le projectile. Ce dernier, quand c'est un éclat d'obus surtout, avec des arêtes tranchantes, a entraîné avec lui des débris d'étoffes, d'équipement qui l'ont accompagné dans la plaie. Ces débris nécessairement souillés de la boue des tranchées, fourmillent de germes pathogènes et assurent de façon immanquable la contamination de la plaie : qu'était devenue la théorie primitive de la plaie de guerre, toujours aseptique, théorie qui avait eu, on s'en souvient, de si redoutables sanctions pratiques ?

Donc, la plaie de guerre est toujours richementensemencée de germes pathogènes, parmi lesquels nous retiendront surtout le streptocoque et les anaérobies, agents des gangrènes gazeuses. Pourquoi l'infection se développe-t-elle fatalement dans cette plaie ainsiensemencée, si l'on n'intervient pas ; est-ce seulement à cause de la présence des germes qu'entraîne avec lui l'éclat d'obus ? non, car si ces germes se trouvaient au

milieu d'un tissu sain bien vascularisé, les moyens de défense naturels de l'organisme arriveraient à l'en débarrasser au prix d'une lésion locale minime, mais, ce qui fait précisément la gravité de la menace, c'est que ces microbes se trouvent au sein d'un tissu mort : la plaie de guerre est un véritable cadavre.

Le petit éclat d'obus aux arêtes tranchantes, entré dans la cuisse avec une force vive considérable, a frappé de mort sur une étendue plus ou moins grande tous les tissus qu'il a rencontrés : les muscles sont nécrosés, réduits en bouillie ; il y a des ruptures vasculaires, des caillots sanguins, les petits vaisseaux sont oblitérés : la circulation ne se fait plus dans ce tissu mortifié, les défenses naturelles sont, en conséquence, paralysées, et au bout de quelques heures (pratiquement 16 à 18) les germes qui d'abord tapissaient seulement le trajet du projectile, et ce qu'on a appelé les « parois de la chambre d'attrition », ces germes, disons-nous, pénètrent dans la profondeur, pullulent avec une extraordinaire rapidité dans les tissus nécrosés et exercent leurs ravages locaux (suppuration étendue, gangrène gazeuse) compliqués d'accidents généraux, d'intoxications très graves, pouvant être rapidement mortels.

Voilà donc l'ennemi contre lequel il faut lutter, mais quelle conduite suivre dans cette lutte : d'abord il faut, de toute nécessité, intervenir chirurgicalement, réséquer l'orifice cutané de la plaie, reconnaître et suivre le trajet, enlever le projectile, la bourre vestimentaire et les esquilles qui peuvent l'accompagner. Mais cela ne suffit pas ; pour lutter contre les germes dont il faut à tout prix empêcher le développement, deux méthodes s'offrent à nous : l'une directe, c'est l'antisepsie, mais nous avons vu que les antiseptiques même les meilleurs, comme celui de Dakin, restent impuissants à eux seuls. Pour empêcher la pullulation des microbes, il faut les priver de leurs moyens d'existence, et, pour cela, extirper chirurgicalement tous ces tissus contus et morts qui leur fourniraient autrement un merveilleux milieu de



culture. Il faut, de toute nécessité, mettre la plaie au net, exciser les parties nécrosées, ne laisser, constituant la surface cruentée que des muscles sains, nettement tranchés par un instrument propre; il faut faire toute cette chirurgie avec les précautions d'une asepsie aussi minutieuse que possible, assurer une hémotase rigoureuse.

Dans ces conditions, les germes (il en reste toujours), qui demeurent à la surface de la plaie, sont livrés sans défense à des tissus vivants qui les empêchent de coloniser et finissent par les détruire.

Bien plus, si cette désinfection mécanique chirurgicale a été parfaitement réalisée, rien ne s'oppose à ce que les bords de la plaie soient d'emblée réunis par une suture exacte, semblable en tous points à la suture des plaies opératoires de la pratique chirurgicale civile, et c'est ainsi qu'est née par les efforts combinés des chirurgiens et des hommes de laboratoires la méthode de l'excision des plaies de guerre avec suture primitive, méthode entièrement française, dans son principe et dans son application, qui fut presque simultanément réalisée par plusieurs chirurgiens français, parmi lesquels il n'est que juste de citer Gaudier, de Lille, et Lemaître, de Paris. Cette méthode de plus en plus fréquemment appliquée a rendu d'immenses services : aux blessés en leur évitant les souffrances d'une longue convalescence, au pays en lui permettant de récupérer aussi rapidement que possible les combattants immobilisés dans les formations sanitaires. Mais ces sutures primitives qui ont donné d'admirables résultats dans les cas de fractures, de plaies articulaires, dont on connaissait cependant l'effroyable gravité malgré leur bénignité apparente, comportaient quelques risques et demandaient à être surveillées de très près : quelquefois, si la plaie était infectée par le streptocoque, en pratiquant la suture primitive, on risquait d'enfermer le loup dans la bergerie, et de déclencher des accidents fort graves : le concours du bactériologiste et du chirurgien était alors indispen-

sable. Un ensemencement de la sérosité de la plaie était pratiqué sur la table d'opération à la fin de l'intervention. Le lendemain de celle-ci, si le malade souffrait, avait la fièvre, si la suture était douloureuse et tendue et que la culture eût donné du streptocoque, on désunissait hâtivement pour éviter des accidents graves. La gravité de ces accidents a fait préférer à des chirurgiens prudents une suture non pas primitive, mais retardée de quelques jours, dite primitive retardée, ou faite plus tard encore, dite secondaire. La plaie étant épluchée, comme toute à l'heure, pansée largement ouverte, des cultures successives vérifiaient sa stérilisation progressive, et, celle-ci obtenue, on réunissait sans aucun risque, les germes dangereux ayant disparu.

Au moment de certaines offensives françaises, qui furent aussi de grandes victoires de la chirurgie, l'admirable organisation des services chirurgicaux d'armée, confiés à des chirurgiens civils éminents, permit un usage très fructueux de la suture secondaire. Les blessés, dans d'immenses hôpitaux avancés, étaient chirurgicalement traités, comme en vue d'une suture primitive. Mais cette suture n'était pas réalisée sur place. Au bout de quelques jours, ils étaient évacués, et leurs plaies, admirablement propres, et chirurgicalement désinfectées, étaient alors secondairement suturées dans des hôpitaux de l'arrière, où les blessés pouvaient être surveillés et maintenus jusqu'à guérison complète : les résultats dépassèrent toutes les espérances.

Quand on se rappelait ce qu'étaient les services chirurgicaux dont nous avons parlé au début de cet exposé, et qu'on avait le bonheur de travailler dans ces grandes usines chirurgicales dont les tentes se développaient en quelques heures au milieu d'un champ et qui étaient pourvues de laboratoires radiologiques perfectionnés, de laboratoires bactériologiques, de salles d'opération aussi parfaites que celles des meilleurs services des grandes villes ; quand on voyait les blessés les plus graves, ceux qui avaient résisté au choc des premières heures, et qui, quelques

jours après l'opération, n'avaient pas de fièvre, ne suppuraient pas, reprenaient bonne mine, entraient dans une convalescence extraordinairement rapide, on éprouvait une grande reconnaissance pour les efforts de tous les travailleurs qui avaient rendu possibles ces admirables résultats.

..

Si nous voyons encore des guerres semblables à celles que nous venons de vivre, nos rudes écoles de 1914 et 1915 n'auront pas été inutiles : nous pouvons espérer que presque tous les blessés que les balles ou les obus ne tueront pas sur-le-champ pourront être sauvés. Nous ne laisserons plus dans les ambulances la mort nous arracher morceaux par morceaux des blessés qui n'étaient pas pour elle : nous lui abandonnerons seulement, et par force, les victimes que s'obstinera à lui livrer sur le champ de bataille la folie des hommes.

---

# LE FAIT RELIGIEUX DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE

par ALFRED RÉBELLIAU,  
de l'Institut.

---

## IV

### LE CULTE<sup>1</sup>

Les trois grands groupes religieux français organisés en Églises ont donc duré, malgré le lien avec l'État rompu, et de leur façon de durer ce que nous pouvons voir par le dehors manifeste une force indubitable. Leur *organisation* se présente inchangée et intacte dans des cadres hiérarchiques dès longtemps conservés. Leur *unité*, ou leur *réunion* semblerait plus resserrée et intime qu'autrefois, ou du moins le désir de resserrement plus accentué. Le *recrutement* des pasteurs fonctionne encore suffisamment ; on essaie de développer celui des fidèles en s'adaptant docilement à des mœurs et à des goûts nouveaux. *L'expansion* à l'étranger paraît toujours être pour les deux communions chrétiennes non seulement une parure surrogatoire, mais une nécessaire ambition.

Mais est-il actif lui aussi, et vivant, et manifestement vivant, ce culte dont l'importance est assez prouvée pour qu'il n'y ait pas lieu d'y insister ? Tant à cause du contact matériel affec-

1. Cette étude, quoique fondée soit sur des consultations particulières, soit sur des documents émanant d'auteurs des religions en cause, contient vraisemblablement nombre d'erreurs de fait. Nous serons reconnaissants à nos lecteurs de nous les signaler (A. R.).

tueux qu'il établit, ou qu'il facilite par la réunion périodique, entre les adhérents à une foi, que par l'autre contact qu'il entretient, le contact spirituel avec le Dieu, objet de cette foi commune; — tant par la satisfaction qu'il donne au besoin d'ordonnance et de régularité des individus dans la vie religieuse que par la création continue d'une excitation collective, d'une flamme circulant parmi les foules toujours émues dans une certaine mesure de cet agenouillement unanime devant l'Invisible et le Surnaturel, — le Culte extérieur et public est l'essentielle condition de cette « Cité de Dieu » sur terre que les religions prétendent réaliser. On pourrait croire qu'en ce commencement du xx<sup>e</sup> siècle il a subi un fort déchet, et que l'ambiance indifférente, moqueuse ou hostile, le progrès, dans les diverses classes de la société, d'un agnosticisme facile à la vie, le mépris « intellectuel » des « superstitions » héritées des siècles d'ignorance et de puérité, inspire aux croyants de toute espèce une sorte de timidité, une crainte de manifester leur foi par des gestes rituels démodés, — crainte qui serait une grosse cause de décadence.

A cet égard, qu'est-ce que nous apprend un examen (toujours purement extérieur, je le rappelle) des trois Églises ?

**Chez les Juifs.** — De ces trois Églises, la seule dont la vitalité culturelle pourrait, au premier abord, être dépréciée, c'est la juive.

Le nombre des temples israélites existant en France ne paraît évidemment pas proportionnel au nombre, si considérable, des Juifs français, — ni non plus le nombre des ministres du culte, car pour Paris et sa banlieue les rabbins ne sont qu'une trentaine, — et enfin l'activité culturelle que les temples de l'Ancienne Loi, presque toujours fermés, abritent, n'est pas aussi « voyante » que dans les deux communions chrétiennes.

Mais ce qu'il faut remarquer, — ce qui importe ici à notre enquête, — c'est que jamais, même autrefois, ce culte *public*

israélite n'a eu, en France du moins, un plus considérable développement. Toujours, pour l'israélite *pieux*, l'essentiel fut la prière *privée, familiale ou individuelle*, l'adoration du matin et du soir, l'action de grâce après le repas, les jeûnes et demi-jeûnes à travers toute l'année, la commémoration domestique des morts. D'autre part, les cérémonies traditionnelles à faire en commun ne sont point disparues : chaque jour, office du matin ; aux dates voulues, célébration des fêtes solennelles du Yom Kippour et du Rosch Haschanah... Il n'y a donc point diminution. Au contraire : un double mouvement s'opère depuis plusieurs années en dehors des églises consistoriales du rite français et des rites portugais et espagnol ; d'une part, la *Communauté israélite de la Stricte Observance* relève et défend avec ardeur toutes les cérémonies de l'ancienne Loi ; — d'autre part, l'*Union libérale* ajoute au Sabbat un office du vendredi soir, un office avec sermon le dimanche matin, et des cérémonies collectives appropriées aux grandes fêtes de la tradition judéo-chrétienne. Et, dans toutes ces cérémonies, elle donne à la musique et au chant une part plus grande et un rôle plus important. Il est même curieux de voir, à la fois dans l'aile droite et dans l'aile gauche du Judaïsme français, une même ambition de fortifier le culte, — ici par la résurrection intégrale des observances antiques, — là par des emprunts au cérémonial chrétien. On sait quel était, dans l'ancien Israël, l'esprit des *cérémonies* et pourquoi elles étaient considérées comme aussi strictement obligatoires que les prescriptions de la Loi. C'est qu'elles tendaient à assouplir et à dompter la volonté de l'homme en lui représentant les droits et la force de la majesté divine. Honorer Dieu, lui faire rendre par l'homme le respect humilié et craintif, admiratif et reconnaissant, qui convient, tel était le but : la complication et les difficultés du culte visaient à exalter, à surhausser dans l'esprit des fidèles l'idée de l'Être auquel ce culte est rendu. Cet esprit semble se réveiller dans les deux écoles françaises qui, présentement, aux

deux extrémités du Judaïsme, cherchent à provoquer un réveil. Les « vieux Juifs » ritualistes et les « Juifs christianisants » ou rationalistes s'accordent, en somme, à ouvrir, à remplir, à animer le « temple » ; ils reconnaissent les uns et les autres dans le culte une incarnation salutaire des idées, — une enveloppe protectrice des sentiments intérieurs, une manifestation moralement, physiquement, nécessaire de cette « vertu de religion » qui ne se nourrit pas uniquement d'idées et de méditations.

**Le culte dans le protestantisme français.** — A cet égard, ni le Protestantisme, ni le Catholicisme n'avaient rien à réapprendre. Chez l'un et chez l'autre, le culte public avait presque toujours fleuri, et richement. Chez les Protestants, cette floraison se développait même avec une liberté et une spontanéité que certains pouvaient trouver excessive : un protestant du Midi de la France, assistant à un office de l'Île-de-France ou de l'Est se trouvait parfois dépaysé.

L'assistance au culte public pour le protestant n'est pas, il est vrai, obligatoire ; et il s'en dispense souvent. Toutefois, pour qui tient compte de la proportion en nombre des fidèles, le temple protestant est aussi fréquenté et vivant que l'église catholique. Dans les 21 temples protestants parisiens, chaque dimanche on célèbre un service ; dans quatre d'entre eux, deux. Dans plusieurs, des prières du soir réunissent quelques fervents. Et pendant les semaines où tombent les grandes fêtes, telles que Pâques et Pentecôte, des cérémonies ont lieu chaque jour. Pour ces cérémonies les Églises protestantes françaises ont toujours eu, au fond, la même conception du culte que l'Église catholique ; elles ont toujours considéré, comme elle, que les éléments essentiels du culte public étaient, — avec la lecture instructive, indispensable, de la parole divine, avec la prédication qui la commente, — l'adoration, les actes d'amour ou de supplication, la confession des péchés, la communion, le chant complétant la

prière. De ces éléments il y en a un que les Protestants ont toujours développé spécialement : c'est la prédication, que le Calvinisme, et le Luthéranisme français n'ont pas cessé de mettre au premier plan. Et cela, de plus en plus, ce semble, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, où cette prédication a eu tant d'éclat avec les Coquerel, les Monod, les Bersier. A Paris, par exemple, où, dans chaque temple et à chaque service, un ministre prend la parole, la liste de ces prédicateurs et des sujets qui doivent être traités par eux est publiée d'avance ; il suffit de la parcourir pour se rendre compte du soin pris par les pasteurs d'alerter et d'allécher non seulement la *réflexion*, mais la *curiosité* des fidèles. Observons pourtant que, si son importance reste prédominante, cette « direction » catéchétique exercée par les pasteurs n'est plus aussi exclusive qu'elle le fut à de certains moments. Dans les cérémonies, un certain nombre de pasteurs essaient « d'introduire quelques-uns des éléments d'édification que nous a laissés l'antiquité chrétienne » (Eugène Bersier), afin « d'affirmer mieux la solidarité qui unit l'Eglise du présent » à celle des Origines. On veut « rendre à la Sainte Cène la place centrale qui doit lui être faite dans le culte chrétien dont elle est l'expression la plus élevée ». En même temps la participation des fidèles non seulement subsiste, mais tend à s'accroître. « Au lieu de ne laisser aux fidèles que le rôle tout passif d'auditeurs muets », on cherche, par le moyen des *répons*, à les faire intervenir dans le dialogue de l'Eglise avec Dieu, dans l'acte de louange, dans la demande du pardon, dans la célébration de la miséricorde. On ressuscite l'ancienne coutume des prières improvisées par le ministre célébrant, à la fois d'après les besoins éternels de l'âme pieuse et d'après les besoins de circonstance. Des gestes physiques s'introduisent pour traduire mieux cette participation du troupeau chrétien à la prière collective, hommage ou supplication ; à certains moments importants du « culte », on se lève ou même on s'agenouille. On chante davantage. Le

*chantre*, comme le *lecteur*, a disparu en beaucoup d'églises ; il est remplacé par un *chœur* chantant à l'unisson. Si le *chant* ne peut jamais être à proprement parler *spontané*, c'est-à-dire choisi, réclamé et désigné par les fidèles à l'instant même, il semble qu'on veuille donner aux *cantiques* plus de place qu'autrefois, et admettre dans un répertoire élargi une plus grande quantité de cantiques modernes (composés par Vinet, Pictet, Malan, Théodore Monod, Saillens, ou même par Pierre Corneille et Jean Racine). Aux vieux *Psaumes* orientaux, de pensée et de langage biblique, on substitue, par les *Cantiques*, un lyrisme plus jeune, plus intelligible à l'esprit comme au cœur d'une humanité dont l'âme se transforme. Enfin, en de nombreux temples protestants, un mouvement se fait sentir pour donner à cette prière chantée, par une exécution musicale plus soignée, une action plus émotive sur la sensibilité mystique. C'est à Mozart, à Beethoven, à Haydn, à Hændel que nombre de mélodies sont empruntées.

**Le culte catholique. Les offices ordinaires.** — Quant au Catholicisme, c'est chez lui qu'a toujours été le plus hardi et le plus intense cet appel aux éléments émotifs de l'âme humaine, soit par l'association du corps à l'élévation de l'esprit vers un Dieu et un monde invisible, soit par la réalisation sensible d'une union de pensée et de cœur avec les autres croyants. Dans la mise en œuvre de toutes les formes du culte public, la religion catholique est, incontestablement, la grande maîtresse. Conserve-t-elle en France, cette maîtrise ?

Il le semble bien, à considérer d'abord le succès. L'énorme fréquentation de ses églises peut être aisément constatée. Elle est remarquable surtout dans les villes, où pourtant l'on sait que les divertissements de grand air et les « sports » de la vie moderne lui font concurrence comme les plaisirs mondains ou les spectacles de huis-clos. A Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille,

à Clermont-Ferrand, à Poitiers, à Nantes, à Rennes, à Rouen, à Lille, les églises ne désemplissent pas, même l'été, bien que le nombre des messes soit considérable (au bas mot, 8 ou 10). A la campagne, le nombre des messes du dimanche n'est presque jamais inférieur à 2. Pendant la semaine même, à la ville comme à la campagne, il n'arrive presque jamais que l'officiant soit seul. En plein Paris, des hommes, employés, s'arrêtent à l'église pour « faire leur prière » ; des « midinettes » prennent en passant, « un bout de messe ».

La seule cérémonie qui, certainement, serait moins fréquentée qu'elle ne l'était jadis, ce sont les Vêpres, et cela peut-être parce que la liturgie (récitation des Psaumes en latin) en est beaucoup moins animée que celle de la Messe, où toutes les paroles, tous les gestes symboliques de l'adoration ou de l'amour de Dieu, ou du cri vers sa clémence, se succèdent, multiples et variés, dans une série de scènes courtes et vives, qui font du « sacrifice de l'Autel », pour l'observateur le plus détaché, un spectacle impressionnant. Cette cérémonie, que l'on a pu appeler « un drame », l'Église française lui conserve sa dignité et sa pureté, et sans aller jusqu'à des complaisances matérielles dont d'autres parties de l'Église catholique ne sont peut-être pas exemptes ; — elle y maintient l'élément d'instruction parénétiq ue ; au moins le dimanche, où, même dans les « messes basses », le curé ou son vicaire montent en chaire ou parlent du haut des marches de l'autel, ne fût-ce que pour les annonces des obsèques, des mariages, des œuvres de bienfaisance, des réunions d'édification mutuelle, pour l'annonce des « offices de la semaine », et, dans les paroisses rurales, par le *Pater* et l'*Ave* récités debout par toute la famille chrétienne en vue du salut du défunt. Elle fait lire en chaire l'Évangile du jour en français ; elle tend à rendre habituelles les « instructions », et à instaurer chaque dimanche, sous forme d'homélie familière, une espèce de Catéchisme à l'usage des adultes. Seulement ce

n'est pas sans peine que cette part du « verbe » se conserve, et c'est difficilement qu'elle s'étend.

L'Église catholique réussit mieux à donner une place agrandie, dans ses cérémonies, au « mouvement », au « pittoresque ». N'ayant plus la permission de faire sortir, comme autrefois, de l'édifice cultuel, la « procession » du clergé et des fidèles, elle multiplie autant que possible à l'intérieur des églises les évolutions des officiants et de l'assistance. Elle ordonne ou conseille plus qu'autrefois le prosternement, l'agenouillement, le salut devant l'autel. A certaines époques, autour de certaines fêtes, elle fait des processions quotidiennes. Celle du Saint Sacrement a lieu maintenant avec régularité une fois par mois. Même intelligence des goûts *musicaux* des foules. Sans aller — par une sorte de crainte esthétique et aussi par respect pour l'idée même de la Messe — jusqu'à introduire dans le « Saint Sacrifice » le chant des fidèles, ailleurs qu'à la « Grand messe paroissiale », — où à certains moments ce chant est de règle (au *Credo*, par exemple), — elle permet cependant, surtout à la campagne, à la fin des messes ordinaires, ou pendant les messes en musique et naturellement aux autres offices, des cantiques en langue vulgaire chantés par des chœurs de jeunes filles. De même la messe dite *chantée*, qui est de règle chaque dimanche en beaucoup d'endroits, comporte l'exécution de morceaux de musique orchestrale, se superposant pour ainsi dire à l'office qui continue pendant cette exécution.

D'ailleurs, dans ces complaisances pour la mélodie ou pour l'harmonie, on sait que de hautes préoccupations de saine et sévère tradition ont inspiré les décisions du Saint Siège, et que le prédécesseur du présent pape a provoqué, prescrit, une restitution aussi large que possible de la mélodie grégorienne et de la psalmodie médiévale, toutes simples et toutes graves, conservées par les moines et les religieuses de l'ordre de saint Benoît dans leurs églises conventuelles. L'Église séculière française,

sans refuser de se conformer à ces prescriptions, ne paraît pourtant pas vouloir renoncer aux orchestrations éclatantes de la musique du xvii<sup>e</sup>, du xviii<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> siècle français et italien, à ces emprunts aux répertoires musicaux, théâtraux, modernes, à ces associations de l'orgue avec les instruments à cordes ou même avec les cuivres, dont elle vérifie, sans doute, qu'elles remuent plus profondément les âmes populaires que la musique nue des vieux temps.

Ces offices, où sont ainsi conservés avec soin les éléments destinés à satisfaire l'œil et l'oreille des fidèles qu'un trop long recueillement silencieux effraierait, se modifient encore au cours de l'année par des liturgies spéciales. Presque tous les mois de l'année sont maintenant consacrés, dans l'église française, à des séries d'offices particuliers, destinés à honorer Jésus-Christ, la Vierge Marie, saint Joseph. Le culte christologique, qui autrefois se concentrait autour de la commémoration soit de l'Incarnation (fête de Noël), soit de la Passion et de la Résurrection (Vendredi Saint et Pâques), s'est amplifié grandement en France dans ces dernières années par les honneurs rendus au Saint Sacrement et par le culte du Sacré Cœur. Le culte de la Vierge a pris au moins autant d'extension : ce n'est plus seulement le mois de mai qui est consacré à Marie, c'est le mois d'octobre (mois du Rosaire), et dans l'intervalle de ces deux mois sont célébrés nombre d'épisodes de la vie terrestre de la Mère de Jésus.

**Les manifestations extraordinaires.** — Voilà ce que le Catholicisme offre à son peuple, en fait de culte public dans les cérémonies obligatoires ou habituelles. Mais ce peuple, il vise à le réunir plus souvent encore en des exercices de piété commune. Cet effort, il y insiste depuis qu'il s'est senti menacé en France par une politique résolument laïque. Ce souci se traduit par la multiplication des *pèlerinages publics* et des *retraites privées*.

On sait quelles foules immenses amènent à Lourdes les pèlerinages à la Vierge, et quel enthousiasme se développe, quelle exaltation mystique est créée par ces cérémonies de « la Grotte », célébrées, à la façon antique, en plein air, à l'aurore ou au soir, dans le cadre des hautes montagnes. Ce n'est pas seulement, au surplus, vers des sanctuaires universellement connus et révéres que ces pèlerinages sont dirigés : c'est aussi vers les sanctuaires des vieux saints des pays. Une sorte de régionalisme s'indique dans la piété provinciale française. Tels étaient en Lorraine, avant la guerre, les pèlerinages de Domrémy, de Mattaincourt, de Notre Dame de Sion, — la « colline inspirée » de Maurice Barrès. — Mais il n'y a guère d'ancienne province qui n'ait ses pèlerinages locaux. Paris même a les siens. A cette méthode de l'Église de multiplier les occasions de rassemblement, se rattachent les fêtes d'associations, de plus en plus fréquentes, et dont certaines revêtent un caractère imposant. Par exemple celle qu'on appelait la *Fête des hommes* à Nancy, laquelle réunissait à la cathédrale divers groupes masculins de l'Association du Sacré Cœur, est, si l'on peut dire, le nœud de ces congrès où les populations catholiques sont convoquées.

Quant aux *retraites*, moins éclatantes, moins bruyantes, elles sont sans doute plus efficaces. Organisées à présent, non plus seulement par des particuliers et des religieux, à l'usage de petits troupeaux choisis de dévots et de dévotes affiliés à des associations d'édification quasi secrète, mais aussi soit par les missionnaires, soit même par les pasteurs ordinaires des diocèses et paroisses, à l'usage de toutes les personnes dévotes qui sont capables de disposer de quelque argent et de quelques jours, — ces « retraites » enlèvent à leur milieu coutumier, durant cinq à six jours, un certain nombre de fidèles d'élite, et, dans des couvents ou des maisons de repos spirituel, les enferment, les isolent, les soumettent à des exercices de « recollection » et de réflexion ; elles mettent ces âmes en face d'elles-mêmes, elles

les obligent à penser à la mort, au salut, à Dieu. Dans cette méditation, dirigée et alimentée plusieurs fois dans chaque journée par des guides expérimentés, la foi s'éprouve et se purifie, la volonté se corrobore, la piété s'encourage. Au fond de ces cœurs où les nécessités de la vie matérielle risquent de tuer la fleur d'idéalisme, ou bien qui sont tentés de s'endormir dans le train-train d'une piété toujours la même, un zèle plus chaud et plus militant s'infuse, en même temps que se réveille et s'avive la communion mystique soit avec la Divinité, soit avec les frères en croyance.

J'insiste sur toutes ces formes du culte catholique, précisément parce que leur multiplicité répond, avec une appropriation savante, à des besoins de l'âme religieuse, française, — latine, — aussi bien dans l'individu que dans la communauté. Et parce qu'en satisfaisant à ces besoins, l'habile méthode catholique les accroît. La manifestation, appelée par le besoin, l'augmente à son tour.

En résumé, sur ce chapitre du culte, si le Catholicisme français a une supériorité évidente, nous voyons cependant que dans le Protestantisme aussi, et même dans le Judaïsme, cette condition indispensable à toute religion vivante, se conserve, et que, de plus, des vellétés ou des essais intéressants d'accroissement s'y affirment.

(*A suivre.*)

---

*Opinions des Français de quarante ans*  
*révisées par les Français de vingt ans*

---

SUR UN LIVRE D'ALBERT THIBAUDET

(*Trente ans de vie française (1890-1920)*. — *Les idées de Ch. Maurras*.)

par ROBERT FRANCILLON,  
élève de l'École normale supérieure.

---

Ce livre n'est que la première partie de l'ouvrage en quatre volumes, que M. Thibaudet consacre aux grands courants de la pensée contemporaine. Son but est dès maintenant manifeste. Il se propose d'évaluer, au cours de cette vaste enquête, les idées mises en circulation depuis trente ans, de chercher quel usage nous pouvons faire aujourd'hui du capital intellectuel accumulé par nos aînés. C'est là une très utile entreprise. Elle intéressera tous les esprits qui cherchent un peu de lumière et de raison à travers la confuse mêlée des opinions contraires. L'exécution ne paraît pas inférieure à la grandeur de la tâche. Cette première série d'analyses psychologiques et de discussions de problèmes est l'œuvre d'une pensée très avertie et très pénétrante, soutenue par un courant continu d'idées personnelles.

M. Thibaudet a pris soin de marquer, par le titre même de son ouvrage, qu'il ne se proposait pas d'étudier un homme, ni une vie d'homme, mais des idées.

Il lui paraît digne d'attention que le provençal Maurras, par la triple origine de sa race, soit la vivante et complète incarnation de l'*Idée classique* définie par ces trois attributs : Idée grecque,

Idée romaine, Idée française. Ses théories de l'ordre catholique, de la monarchie traditionnelle et de la France, marquent l'application des principes éternels de la pensée régulatrice aux conditions de la vie contemporaine. Concevoir la personnalité d'un homme comme une sorte de révélation des réalités supra-sensibles, discerner dans les conflits intellectuels de notre époque des dualités aussi vieilles que l'esprit humain, telle est la tendance d'une critique attachée à dégager le sens permanent et universel des apparences éphémères.

On comprend dès lors que M. Thibaudet ait continuellement recours à la comparaison. Il veut faire saisir dans les idées de M. Maurras les traits du génie classique. Ainsi, depuis ses origines, la pensée classique est tourmentée par le besoin de concilier l'harmonie avec le sentiment, de régler l'instinct sans l'appauvrir.

C'est l'antithèse entre la perfection et l'amour déjà signalée par Platon. Elle renaît en M. Maurras : partagé entre le culte de la beauté simple et sévère de l'ordre dorique, et l'amour des formes féminines de l'ordre ionique, il a toujours essayé de réaliser dans des corps vivants (le roi, l'Église) son idée abstraite de l'unité.

C'est encore la méthode comparative que M. Thibaudet a employée dans le pénétrant chapitre intitulé « la digue de Martigues » : il insinue que le pèlerin d'Anthinea a connu les désordres de la passion et du doute. La Provence, terre de contrastes où alternent les étangs aux vapeurs de fièvre et le pur contour des collines rocheuses, offre l'emblème de cette primitive indiscipline surmontée par l'obéissance à une règle extérieure. Chateaubriand et M. Barrès se sont aussi « convertis » et le rapprochement n'est pas sans intérêt.

Toutefois nous reprochons à cette critique de ne pas chercher à éclaircir les obscurités qu'elle signale. Elle reconnaît que les idées de M. Maurras ont en partie leur origine dans des crises profondes de sensibilité, et qu'il y a eu dans son histoire des

dramas de conscience. Pourquoi ne pas chercher ce que ses œuvres de jeunesse en laissent transparaître ? Suffit-il d'observer ironiquement qu'« il a vu l'ordre catholique avec les yeux du petit anarchiste » ? Nous voudrions savoir comment le voyageur d'Athènes et de Florence, l'artiste amoureux de belles formes, le poète qui aimait à faire briller les trésors de son imagination, est devenu le triste et fanatique serviteur d'un étroit système politique. Ses colères contre le romantisme et le culte du sentiment ne s'accordent guère avec son culte pour Stendhal ; ou plutôt elles témoignent combien il a souffert de s'être fait l'ennemi d'une part de lui-même.

Le jeune païen qui allait demander à la Grèce des leçons de sérénité avec la devise « *hoc se quisque modo fugit* » a, semblait-il, commencé par aimer l'ordre, en égoïste raffiné, pour la joie de se surmonter et de faire quelque chose de difficile.

En somme, les idées de M. Maurras marquent une réaction très nette contre sa sensibilité. M. Thibaudet, qui est un fin psychologue, aurait pu essayer d'éclairer ce conflit entre un cœur passionné et une intelligence lucide. Mais il a de parti pris négligé les détails singuliers pour faire briller dans une atmosphère d'autant plus pure les Idées immortelles.

« Je ne parlerai de lui que pour parler d'elles. » Ces termes de la préface marquent une intention très arrêtée. C'est en effet à la discussion des problèmes soulevés par les idées, que M. Thibaudet consacre la plus grande partie de son livre. On y trouve reflétée la mobile complexité de notre époque. Les Églises catholique et protestante, la libre pensée philosophique, le nationalisme et le socialisme, les théories de la démocratie et de la monarchie, toutes les doctrines qui se disputent les esprits figurent dans ce champ clos de l'intelligence. Quel rôle ont-elles joué jusqu'à présent dans notre société ? Sont-elles en progrès ou en décadence ? Quels secours et quels dangers faut-il en espérer ou en craindre ?

Dans l'examen de ces questions M. Thibaudet procède à la fois en psychologue et en historien. Il dégage le lien des idées avec l'ensemble du système, vérifie les faits allégués et termine presque toujours en faisant valoir son point de vue personnel.

S'agit-il par exemple de la théorie de l'ordre catholique ? M. Maurras s'est déclaré « romain par le tout positif de son être ». Il voyait dans le sentiment religieux livré à lui-même un ferment de révolte, tandis que l'Église, en s'interposant entre l'homme et Dieu, « propose la seule idée de Dieu tolérable dans un état bien policé ». Mais en imposant à la foi individuelle le contrôle du dogme, l'Église a ressuscité la théocratie juive. Et M. Thibaudet rappelle, non sans malice, qu'Ignace de Loyola eut pour ami intime et collaborateur un juif converti. Mais voici une objection plus grave. N'admirer de l'Église que la belle ordonnance de sa façade, c'est ne rien comprendre à ses forces de résistance et de combat. Elle se maintient en définitive grâce au zèle actif de quelques âmes croyantes. Elle doit une part de sa vitalité à l'esprit de la Bible, qui répand encore dans les cœurs les espoirs démesurés d'un peuple inquiet.

Ces critiques sont d'un historien que les affirmations abstraites n'éblouissent guère, et aussi d'un philosophe inspiré du bergsonisme, soucieux (du moins dans la discussion des problèmes) de restituer aux apparences trop simples leur vie profonde et leur intime complexité.

M. Thibaudet ne cache pas ses opinions. Il proteste avec énergie contre toutes les formes du dogmatisme, mais il se déclare partisan d'un pouvoir fort et d'une politique réaliste. Libéralisme en philosophie, tendance conservatrice en politique, ces deux exigences peuvent ne pas se contredire. Sainte-Beuve, Renan, Taine les ont conciliées. Ils pensaient que si la vie spéculative a pour but le progrès perpétuel, la vie politique par contre a besoin de stabilité. L'esprit poursuit hardiment les vérités les plus lointaines, sans préjugé ni autre respect que celui de la vérité. Auprès de

lui l'ordre social constitue un ensemble complexe qu'il ne faut remanier qu'avec une extrême prudence.

Ces doctrines qui se disent « réalistes » nous paraissent contenir bien des équivoques. Il y a des réalités spirituelles aussi bien que des réalités matérielles. Et négliger les premières est-ce faire preuve de positivisme ? D'ailleurs s'il y a une vérité pour les savants, pourquoi n'y aurait-il pas une justice pour les peuples ? Peut-on s'arrêter à mi-chemin dans la voie de l'idéalisme ?

Contradictoire ou non, cette attitude paraît plaire à M. Thibaudet. Contre la théorie du pouvoir spirituel chargé de discipliner l'intelligence il soutient la nécessité du doute, de la critique, du perpétuel approfondissement de la conscience.

Il défend l'idéal protestant de l'autonomie et du libre examen. Il prend le parti des professeurs de philosophie accusés de corrompre la jeunesse selon les procédés dissolvants de la méthode kantienne.

Sans vouloir comme M. Maurras que les écrivains deviennent les panégyristes disciplinés de l'ordre établi, il ne pense pas comme M. Bouglé que la société doive « se soumettre aux vœux de l'esprit ». Il faut réserver à l'Intelligence le privilège de la culture désintéressée, mais l'écarter prudemment du gouvernement de la cité. Jaurès est traité de métaphysicien parce qu'il croit à l'efficacité des principes abstraits. Il convient de « maintenir la nécessité matérielle de la force contre le concept oratoire du droit, la vérité positive de l'intérêt contre l'exigence verbale du désintéressement ».

On comprend dès lors que M. Thibaudet témoigne une extrême indulgence pour le royalisme et le nationalisme intégral.

Mais, plus soucieux des exigences du temps présent que les théoriciens de l'Action Française, il cherche des solutions moyennes. La monarchie parlementaire lui paraît donner les meilleures garanties de stabilité. D'autre part, il démontre fortement que la république a su mettre de la continuité dans sa poli-

tique extérieure d'avant-guerre. Il prétend que l'idée fixe d'intérêt national « constitue pour l'individu une école admirable » ; et il avoue, d'ailleurs, qu'elle manifeste parfois de dangereuses propriétés explosives.

En résumé, M. Thibaudet oppose aux affirmations exclusives de M. Maurras, une philosophie compréhensive qui atténue les partis pris et met au point des arguments trop abstraits. Sa sympathie même ne l'empêche pas de se méfier. Il prend soin de faire sentir, par une discrète mais continuelle ironie, qu'il ne se laisse pas duper par les séductions de la logique, et qu'en véritable historien il n'accorde sa confiance qu'aux faits vérifiés. A la fois très érudit et très apte à manier les idées générales il a donné à son ouvrage des qualités que l'on rencontre rarement réunies, l'ampleur et la précision.

M. Thibaudet a repris sous une forme actuelle « les problèmes éternels dont on ne se lasse pas plus que du pain, de la lumière et des fleurs ». Comme un objet placé entre deux miroirs qui se renvoient les images, il nous présente les conflits de notre époque réfléchis sur une série de plans successifs qui s'enfoncent dans les profondeurs du passé. Ainsi chaque génération paraît jouer sur une scène nouvelle un drame très ancien. Mais le principal mérite de cette critique est d'avoir montré qu'aujourd'hui plus que jamais il s'agit de résoudre les vieilles dualités. L'opposition de l'ordre et de la liberté a-t-elle jamais été plus angoissante ?

M. Thibaudet n'a pas la prétention de supprimer les difficultés, mais au contraire de les montrer. Il pose les questions avec une grande netteté et apporte à chacun les documents nécessaires pour se faire une opinion. Ceux qui cherchent leur voie trouveront en lui un guide sagace et prudent, plus soucieux de bien comprendre les problèmes que d'en renouveler la solution

---

# CHRONIQUE DU TRAVAIL SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL

par L. HOULLEVIGUE

(Université de Marseille).

## VI. — LE PROBLÈME DES COMBUSTIBLES

*L'effort des hommes pour le progrès industriel, et même scientifique, est commandé par les ressources du pays, spécialement en combustibles. Pour la France, si la situation présente est mauvaise, elle peut s'améliorer par la mise en valeur de nos gisements houillers, par une meilleure utilisation de leurs calories, enfin par le développement privilégié des industries qui ne dépendent pas exclusivement du prix de revient.*

Pour faire un pays de grande civilisation scientifique et industrielle, il ne suffit pas que les hommes le veuillent, il faut que la terre le permette. L'Italie, peuplée par une race féconde et laborieuse, qui a donné à l'humanité ses plus grands génies, l'Italie se débat contre la misère, parce qu'elle n'a pas de combustibles, tandis que la houille et le pétrole d'Angleterre et des États-Unis se changent dans les usines en livres et en dollars, qui se muent à leur tour en laboratoires et en Universités.

Après avoir jeté, dans les chroniques précédentes, un coup d'œil sur la valeur des éléments sociaux qu'élabore notre civilisation française, il est tout indiqué de chercher ce que vaut le « fonds français », ce fonds qui manque à tant de peuples vaillants alors que d'autres l'ont en surabondance. Mais, pour juger sainement, il faut s'abstraire des misères présentes et se représenter, non la France mutilée de 1870, mais la France reconstituée et sûre, quoi qu'en disent les pessimistes, de pouvoir travailler dans une fière indépendance. Les combustibles, d'abord :

ils sont, au stade actuel de notre civilisation, les grands distributeurs d'énergie ; c'est avec la houille depuis un siècle, avec le pétrole depuis vingt ans, que les machines tournent et que les usines travaillent. Or, il est certain que la nature ne nous a pas gâtés, et nos colonies elles-mêmes, sauf le lointain Tonkin, sont mal partagées. Le Congrès géologique de Toronto, en 1913, attribuait aux États-Unis une réserve en charbon de 3.800 milliards de tonnes, 423 milliards à l'Allemagne, 190 à l'Angleterre, 60 à la Russie... et 18 seulement à la France. Avant la guerre, nous tirions de nos mines 40 millions de tonnes de houille, pour une consommation totale de 65 millions, alors que l'Angleterre et l'Allemagne produisaient annuellement 250 millions de tonnes, et les États-Unis 500 millions. Nous étions donc classés bien loin après les grandes puissances industrielles du monde ; on nous le répétait sur tous les tons, et bien des gens avaient tiré de là cette conclusion déprimante, que nous étions condamnés à vivoter sur une terre inféconde. Or cette assertion, qui semblait émise pour justifier certaines inerties, appelle une rectification que je voudrais donner ici brièvement.

Pour estimer sainement notre capacité de relèvement industriel, il ne faut pas perdre de vue, d'abord, que nous avons en main de puissants moyens de production agricole : ces moyens, nous les devons à notre sol et à notre climat, aux ressources variées de nos colonies, aux phosphates de l'Afrique française, à la potasse d'Alsace, aux nitrates produits par les torrents des Alpes. L'agriculture reste en dehors de cette chronique, mais je ne puis m'empêcher de noter qu'entre elle et l'industrie, il n'existe pas de cloison étanche, et que les produits du moulin, aussi bien que ceux de l'usine, gonflent le porte-monnaie de la France.

Il faut aussi, dans le bilan de nos ressources, faire entrer nos puissances hydrauliques ; je leur réserve une étude séparée, mais je puis noter, dès à présent, que 100.000 chevaux dérobés à nos torrents nous fournissent, en énergie électrique, l'équivalent de 800.000 tonnes de houille ; à ce compte, les sept à huit millions de chevaux disponibles, rien que sur la terre métropolitaine, peuvent nous remplacer cinquante à soixante millions de tonnes de charbon.

Enfin, parmi les facteurs indirects de notre rétablissement économique, on doit donner une place spéciale au minerai de fer dont notre

pays est devenu, de par le traité de Versailles, le principal détenteur en Europe. La grande métallurgie du fer exige du charbon et du minéral, et si le premier nous manque, nous sommes assez riches du second pour être en état d'exiger de nos voisins, en retour du fer qui leur manque, du charbon à des prix qui ne soient plus ceux de l'accord de Spa.

Voilà pour les à-côtés du problème ; envisageons maintenant celui-ci en lui-même. Certes, notre production en charbon est lamentablement déficitaire et les 40 millions de tonnes de 1913 sont devenus, du fait de la guerre, 25 millions en 1919. On a signalé, un peu partout, les causes de cette baisse de production, sauf une qui est essentielle. On a rappelé que nos mines du Nord et du Pas-de-Calais avaient été soumises à des dévastations, dont les unes furent des conséquences inévitables de la guerre, mais dont les autres furent volontaires et concertées par les Allemands. On a noté aussi le nombre insuffisant de nos mineurs, la diminution du rendement produite par celle du temps de travail, produite aussi par cette « vague » de lassitude inquiète qui déferle, d'un bout du monde à l'autre, à travers les masses ouvrières. Mais on omet de vous dire que nos mines éloignées du front ont également souffert du fait de la guerre ; la nécessité d'en extraire, pendant quatre ans, le maximum des produits avec des moyens très diminués a astreint les Compagnies à une exploitation anormale, dont les difficultés accumulées pèsent aujourd'hui de tout leur poids ; et ce n'est pas en un tournemain qu'on peut remettre les choses et les hommes à leur place.

Pourtant, nous commençons à remonter la côte ; les mines du Nord situées en dehors de la zone des batailles, qui sont moins profondément endommagées, rentrent peu à peu en service et on estime qu'en 1923, le département du Nord aura retrouvé sa production houillère d'avant guerre, soit 8 millions de tonnes ; on escompte même une large augmentation ultérieure. Pour le Pas-de-Calais, les mêmes transformations s'accomplissent, mais plus lentement, parce que le dommage a atteint les œuvres profondes. En tous cas, on peut estimer qu'avant dix ans, la production de 1913 sera largement rétablie dans toutes nos houillères.

Mais on peut, et on veut faire mieux. Nos gisements houillers étaient

exploités jusqu'ici suivant des règles très prudentes ; le nombre des centres d'extraction était limité de façon que chacun d'eux eût devant lui une vie moyenne d'un siècle environ ; ce qui était sage avant 1914 serait aujourd'hui une grave erreur. La meilleure façon de ménager l'avenir, c'est de réparer promptement les conséquences de la guerre, et de réaliser au plus tôt nos richesses en combustible, dût-on vider la mine en cinquante ans, par la création de nouveaux puits ; nos arrière-neveux trouveront, quand leur temps sera venu, d'autres ressources et ils nous sauront gré d'avoir rétabli promptement, après un cataclysme sans pareil, la prospérité économique du pays.

Enfin, il y a la Sarre, la Sarre dont le bassin houiller nous appartient intégralement ; les parties reconnues de ce riche gisement renferment à elles seules autant de charbon en réserve que tout le reste de la France, et ses prolongements en Lorraine désannexée s'étendent sur une surface considérable, et encore presque inexploitée. L'extraction y a été conduite par le fisc allemand, ancien propriétaire des mines, avec une prudence dont M. Engerand, dans un beau livre <sup>1</sup>, nous a expliqué les motifs ; mais de 17 millions de tonnes avant la guerre, la production était tombée à moins de 9 millions ; elle se relève actuellement et on escompte, pour l'an prochain, un retour au niveau d'avant-guerre. Espérons qu'on ne s'en tiendra pas là ; une extraction annuelle de 30 millions de tonnes devrait être atteinte d'ici à peu d'années ; la nature n'y met pas d'obstacles ; les difficultés proviennent surtout de l'état d'esprit des populations sarroises, et on peut se demander si l'administration compliquée du nouvel État, et celle des mines fiscales attribuées à la France, pourront réaliser le grand effort que notre pays réclame. On adresse, il est vrai, un grand reproche aux houilles de la Sarre ; on les accuse d'être de qualité assez médiocre et, spécialement, de se prêter mal à la confection du coke métallurgique, inconvénient d'autant plus grave que le charbon de la Sarre permettrait l'exploitation économique du minerai de fer lorrain. Mais cette impuissance à transformer la houille de la Sarre en coke métallurgique n'est rien moins qu'établie ; M. Engerand nous cite des hauts fourneaux sarrois

1. *Le fer sur une frontière*. La politique métallurgique de l'État allemand. Bossard, éditeur, 1919.

alimentés par des coques obtenus sur place, et d'autre part, M. Georges Charpy a montré, pendant la guerre, que le coke métallurgique pouvait être préparé avec des charbons de qualités très diverses, moyennant certaines précautions qu'il a fait connaître. Rien ne nous empêche donc, si nous le voulons fermement, de trouver à pied de la grande métallurgie lorraine, le combustible nécessaire à son travail, et d'assurer ainsi à notre industrie du fer la situation privilégiée que l'Allemagne vient de perdre.

Ce n'est pas tout : le renchérissement du charbon a engendré de nombreux sondages, dont quelques-uns ont mis à jour des gisements nouveaux ; certes, on n'a pas découvert dans notre sous-sol une seconde Westphalie ; tout de même, les nouveaux gisements, dont ceux de l'Est lyonnais sont les plus importants, ne laisseront pas de nous donner, d'ici à cinq ou six ans, quelques millions de tonnes supplémentaires. Enfin, il existe chez nous, au cœur de la Provence, un bassin de lignite que les ingénieurs des mines n'ont pas hésité à comparer, pour l'étendue, la régularité et la puissance, au bassin houiller du Pas-de-Calais. Le lignite de Provence est un combustible fort intéressant, donnant 5.000 calories (au lieu de 8.000 pour la houille), applicable au chauffage domestique et à de nombreuses industries. Les Allemands aussi trouvent chez eux, spécialement en Rhénanie, du lignite comparable au nôtre, mais ils sont loin de le dédaigner, puisqu'ils en extraient annuellement 88 millions de tonnes. Si notre exploitation était faite au même taux, 20 millions de tonnes sortiraient de notre gisement provençal, au lieu d'un million à peine<sup>1</sup>.

Faisons donc notre *mea culpa* ; si la nature n'a pas été prodigue envers nous, nous avons mis une négligence coupable à exploiter notre fonds ; et nous avons encore été coupables, en gaspillant le peu que nous produisons. Notre industrie ignore la technique des combustibles ; nos usines à gaz marchent avec les vieux types de fours à cornues horizontales alors que les cornues verticales à chargement automatique sont, depuis vingt ans, employées en Allemagne ; nous ignorons l'emploi du charbon pulvérisé, brûlé comme un gaz dans le courant d'air qui l'en-

1. *Rapport général sur l'industrie française*, publié par le Ministère du Commerce. Imprimerie nationale, 1919.

traîne, emploi qui s'est merveilleusement développé aux États-Unis parce qu'il produit une économie, de combustible et de main-d'œuvre, comprise entre 15 et 55 %. Nous avons multiplié les petites usines, alors que partout ailleurs se créent, sur le carreau des mines, de grandes « supercentrales » chargées de produire et de distribuer économiquement la force dans un rayon étendu. Tout cela est à faire, mais on *peut* le faire, et c'est pourquoi je m'élève ici contre ce « défaitisme industriel » que j'entend prêcher autour de moi, et qui nous ferait tomber des mains, si nous n'y prenions garde, de puissants éléments de relèvement.

Il y a pourtant une ombre au tableau : en ce qui concerne le pétrole, la partie, pour nous, est presque irrémédiablement perdue. Les 50.000 tonnes de Pechelbronn ne sont qu'une goutte d'huile en face des 1.100.000 tonnes qu'exige notre consommation actuelle, et surtout de ce qu'elle réclamera sous peu de temps ; nos richesses coloniales et métropolitaines sont toujours à l'état d'hypothèse et nous n'avons pas su nous assurer à temps les participations aux gisements pétroliers du Caucase, du Mexique ou de la Mésopotamie. Nous sommes sous la coupe des grands trusts anglais et américains, agents eux-mêmes de politiques nationales intransigeantes, et notre unique espoir réside dans leur rivalité.

Malgré tout, l'avenir est loin d'être fermé ; il dépend de nous d'assurer largement la vie industrielle du pays, surtout dans les productions, et elles sont nombreuses, qui ne sont pas commandées exclusivement par le prix de revient. A nous de concentrer notre effort dans des directions bien choisies.

---

## VIE PAYSANNE

par ÉMILE GUILLAUMIN,  
cultivateur en Bourbonnais.

---

### VIII

#### AUTOUR DU MÉTAYAGE

La plus grande partie des domaines sont exploités en métayage. C'est un système ancien et jadis très répandu qui se retrouve encore, sous des formes assez diverses, en bien des régions, mais qui semble avoir dans notre Centre ses racines les plus profondes.

Au point de vue juridique on a discuté beaucoup pour savoir si le métayage devait être considéré comme un contrat de louage de service ou comme un contrat de société <sup>1</sup>.

Turgot, au XVIII<sup>e</sup> siècle, écrivait avec certitude : « *Le métayer n'est qu'un simple manoeuvre, un valet auquel le propriétaire abandonne une partie des fruits pour lui tenir lieu de gages...* »

Au Parlement, lors de la loi des Retraites, MM. FlaiSSIÈRES et Bepmale développèrent la même thèse, qu'appuya Jaurès et que combattit M. Viviani, alors ministre du Travail, dont l'opinion prévalut, naturellement.

En fait, le métayer n'est pas vraiment un associé et pas davantage un salarié, et les théories l'assimilant à l'un ou l'autre de ces groupes demeurent assez vaines.

Le système se présente ici de la façon suivante :

Le propriétaire, toujours dénommé le « maître », fournit le domaine, terres et bâtiments, plus une fraction importante du cheptel.

1. Une loi du 18 juillet 1889, prétendant apporter un statut définitif à l'institution, n'aboutit en fin de compte qu'à entériner les usages locaux. Elle reconnaît au bailleur le droit d'administrer à sa convenance.

Le métayer a la charge de tous les travaux d'exploitation, c'est-à-dire qu'il doit fournir la main-d'œuvre normale et occasionnelle, pourvoir à l'achat et à l'entretien du matériel de culture ; de plus il rembourse à son prédécesseur ou au « maître » une part variable du cheptel.

Les céréales partagées au battage, sauf le lot nécessaire aux ensemencements et à la nourriture du bétail, peuvent être vendues librement par chacun.

Par contre, le bailleur a seul le droit de vendre les animaux ; il en perçoit le prix, mais il solde tous achats communs, bétail, tourteaux, engrais, etc.

On tient de part et d'autre registre de ventes et achats et l'on règle à la Saint-Martin (11 novembre), date de clôture de l'année agricole. Le maître remet alors au métayer la moitié des bénéfices — déduction faite de l'impôt colonique. Ainsi, le bénéfice étant de 3.000 fr. et l'impôt colonique de 500 fr., l'exploitant recevra pour sa part 1.000 fr. Cette charge, au dire des propriétaires, se justifie par toute sorte de bonnes raisons : loyer de la maison et du potager dont le métayer a seul la jouissance, intérêt du capital engagé pour la mise en état du domaine et participation aux impôts qui le grèvent ; moyen de juste équilibre entre les fermes avantageuses et celles qui le sont moins, etc.

L'institution peut être bonne, médiocre ou pire. Seules les modalités particulières déterminent le classement approprié. Aptitude au rôle de direction, valeur morale, sentiment de la justice chez le maître. Valeur professionnelle, situation de famille, courage, intelligence et bonne volonté chez l'exploitant. Il semblerait logique d'ajouter : valeur du sol. Mais c'est un fait que les colons des terrains les plus riches n'ont pas toujours une situation privilégiée. De là cet adage paysan vrai dans une large mesure : « Les bons maîtres font les bons domaines... »

Tout le monde reconnaît, et en premier lieu ses panégyristes d'hier et d'aujourd'hui, que le métayage au temps passé ne donnait pas de brillants résultats.

Le premier d'entre eux, un magistrat, M. Méplain, ne craignait pas

d'écrire en 1850, dans une diatribe contre les fermiers généraux <sup>1</sup> :

C'est comme une chose convenue qu'il ne doit rester au colon que le nécessaire. Et le nécessaire le plus étroit paraît toujours trop large au fermier. Le nécessaire du colon, c'est pour se couvrir des haillons, pour se nourrir du pain noir, des pommes de terre et de l'eau.

L'agronome Barral décrivait dix ans plus tard *les misérables huttes couvertes en chaume, au sol en terre battu — cadre en harmonie avec les malheureux êtres dont la vie s'écoulait dans une horrible misère.*

Enfin, en 1880, un propriétaire agriculteur important, M. de Larninat, répondait à une enquête de la *Société des Agriculteurs de France* :

Dans l'Allier, il y a trente ans, cette condition était ingrate entre toutes. Le métayer, parcourait indolent et misérable, un cercle dont les limites ne s'étendaient jamais, ne cherchant rien au delà du pain de l'année et des vêtements les plus indispensables pour lui et sa famille <sup>2</sup>.

Mais, d'après ces mêmes hommes, tout changea rapidement à dater du début du second empire parce qu'alors les propriétaires furent nombreux à revenir vivre à la campagne, à prendre en mains la direction de leurs fermes, à donner le branle à toutes les améliorations culturales.

Au vrai, la coupure entre les deux périodes fut loin d'être aussi nette. Il y eut une sérieuse évolution certes, mais lente et diverse. Le métayage se continua souvent dans le même cadre et soumis aux mêmes règles et usages. Et le directeur des Services Agricoles de l'Allier pouvait en toute sincérité répondre peu de temps avant la guerre à une enquête du *Temps* :

De bons métayers aidés par une femme industrielle sur un domaine moyen, peuvent vivre avec aisance, mais sans espérer faire de notables économies, sans pouvoir peut-être en faire <sup>3</sup>...

1. J'étudierai dans une prochaine chronique le rôle des fermiers généraux qui fut et demeure considérable.

2. Cité par Tourdonnet, *Situation du Métayage en France*, 1881.

3. Joseph Bois, *A travers les Campagnes bourbonnaises*, 1911.

Le métayage est très loué des propriétaires parce qu'il favorise le progrès agricole, qu'il permet de traverser sans inconvénient grave les périodes de crise et surtout parce qu'il leur valut, *sans grande avance de fonds, sans beaucoup de peine, de tripler leurs revenus en l'espace de trente ans*<sup>1</sup>.

*Institution excellente*, dit l'enquêteur de 1880, *qui donne en pleine crise un revenu net de plus de 80 fr. par hectare et au métayer un bénéfice de 27 fr.*

Mais les cultivateurs, certes, eurent souvent de sérieuses raisons d'être moins enthousiastes.

Le juge Méplain a développé avec une franchise empreinte d'un bel égoïsme de classe l'idée de la justesse de l'impôt colonique et la façon d'en déterminer le montant :

Que le propriétaire vérifie la moyenne en valeur numéraire du produit brut de son domaine dont la moitié va devenir le salaire rémunérateur du travail de son métayer;

Qu'il s'éclaire ensuite sur la valeur en numéraire du travail dont la somme est nécessaire pour procurer ce produit brut.

Si la moitié du produit brut est supérieure à la valeur du travail il a un droit certain à la prestation (ou impôt colonique) comme il a droit à ne pas payer trop cher l'ouvrier journalier qu'il emploie...

Donc, faire en sorte que le métayer ne retire pas de son travail un bénéfice supérieur à celui du salarié. On peut croire que dans la pratique, la concurrence aidant, le conseil fut parfaitement suivi. Et que le « colonage », même au cours de la période prospère, fut souvent *l'exploitation de la famille paysanne pour le plus grand profit du maître*.

Un agriculteur, vieillard au nom respecté, qui a joué depuis quarante ans un assez grand rôle dans la région ne craignait pas de déclarer publiquement jadis :

1. De Larminat.

Le métayage est un levier puissant entre les mains des classes supérieures pour agir sur la classe ouvrière rurale, une force organisée, une arme de résistance contre les bouleversements qui menacent l'ordre social.

Beaucoup des clauses portées sur les baux sont exagérées jusqu'à l'injustice, mais par leur excès de rigueur elles ne témoignent que plus fortement de l'importance et de la nécessité du principe d'autorité aux yeux de quiconque veut pratiquer un métayage intelligent et productif. Principe précieux, d'ailleurs, parce qu'il est dans l'ordre logique des choses, précieux surtout parce qu'il vient de Dieu, ... etc.

Qui pourrait s'étonner dès lors qu'une sujétion morale confinant à une manière d'esclavage, des charges trop lourdes et des injustices trop fréquentes aient longtemps pesé sur la classe paysanne?

On trouvait dans certains baux des conditions de ce genre :

Le propriétaire se réserve l'administration et la direction pleine, entière et sans contrôle des affaires de toute nature. Les ventes, achats, ou échanges de bestiaux seront subordonnés à sa seule volonté...

Il est expressément défendu au métayer et à ses gens de chasser au fusil ou autrement, de tendre des lacets, collets ou pièges, sous peine de tous dommages, même, si le propriétaire le jugeait à propos, de résiliation de plein droit pour le 11 novembre qui suivrait le délit.

Tout ouvrier ou domestique dont le propriétaire aurait à se plaindre serait immédiatement congédié.

Le bailleur se réserve la moitié du grenier régnant sur la maison d'habitation. Il se réserve le droit, et sans rétribution, d'envoyer deux vaches lui appartenant en propre dans les prés ou champs du domaine.

Les preneurs devront faire pour les besoins du bailleur, sans aucune indemnité ni nourriture, tous charrois qui seront nécessaires pour les constructions, même nouvelles, que le bailleur devrait exécuter sur sa propriété, ainsi que tous charrois qu'il demanderait pour son usage personnel et les besoins de sa réserve, quelle qu'en soit la nature. Ils laboureront et donneront aux terres de sa réserve toutes les façons d'usage. Ils devront fournir un homme pour les foins, sans indemnité ni nourriture...

De telles clauses dont on pourrait multiplier infiniment les citations frappent par leur relent féodal, évoquent le *Tel est notre bon plaisir* des anciens rois.

Le principe d'autorité s'étendait aux moindres détails de la vie. Il

interdisait toute lecture jugée subversive, toute fréquentation de gens réputés mal pensants, imposait pour les enfants l'école religieuse. Il faisait distribuer aux jours de vote les « bons bulletins » à la porte de la mairie et braquait des yeux inquisiteurs pour s'assurer qu'ils étaient bien glissés dans l'urne. Il était très hostile au développement du luxe, et l'adoption des chapeaux à la place des anciens bonnets de lingerie lui parut un sacrilège, — parce que les paysannes ne doivent pas se vêtir comme les dames. Il s'affirmait intransigeant sur les questions de chasse, et s'opposait à toute réparation des dégâts causés aux récoltes par le gibier.

L'habitude était à peu près généralisée des baux d'un an, renouvelables par consentement tacite, mais permettant de mettre à la porte le métayer fautif en le prévenant six ou neuf mois avant la Saint-Martin.

Outre la complète dépendance morale, le bail d'un an favorisait cette souveraine injustice que les écrivains propriétaires ont reprochée à bon droit aux fermiers généraux, mais qui a été pratiquée aussi fréquemment par ceux de leur classe : en suite d'amélioration du domaine par dépenses communes<sup>1</sup>, quand se faisait sentir le plein effet de la chaux ou des engrais, alors que les frais allaient être réduits et les recettes accrues, *obligation pour le métayer d'accepter des charges nouvelles ou de partir...*

C'est ainsi que pour avoir tenu dans une situation trop amoindrie ces paysans dont ils avaient favorisé l'éducation professionnelle les propriétaires ne recueillirent pas le bénéfice moral escompté. Ils virent souvent se détacher d'eux, se poser en adversaire de classe ceux dont ils avaient entendu faire les derniers remparts d'un certain ordre social. Ils furent punis par où ils avaient péché.

---

1. Ce qui entraînait toujours pour le seul colon des besognes supplémentaires parfois considérables.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LA DÉLÉGATION FRANÇAISE  
A LA CONFÉRENCE FINANCIÈRE DE BRUXELLES

(Temps du 1<sup>er</sup> octobre 1920)

(Suite et fin)

---

CIRCULATION FIDUCIAIRE

A côté de la dette flottante et de la dette extérieure, un autre élément de la dette publique française est de nature à retenir l'attention. Il s'agit des avances consenties à l'État par la Banque de France qui ont, dès le début, été le moyen principal de faire face aux dépenses de guerre en attendant l'émission des premiers emprunts, et, même après la réalisation de ceux-ci, sont restés un moyen supplémentaire.

Ce mode de constitution de ressources pour le Trésor a porté sur des montants importants puisque la dette de l'État vis-à-vis de la Banque de France et de la Banque d'Algérie était au 31 décembre 1919 de 25.835 millions, après avoir été de 26.380 millions à la fin du mois précédent; elle était de 25.900 millions au 31 juillet dernier.

Les prélèvements, dont l'importance avait crû d'une façon continue de 1914 à 1919, ont entièrement cessé depuis huit mois. Des arrangements sont d'ailleurs intervenus entre l'État et la Banque de France en vue de l'amortissement de la créance de celle-ci.

On peut donc dire que ces avances constituent actuellement pour l'État français un simple fonds de trésorerie et ne sont pas pour lui un moyen d'approvisionner le Trésor.

A la veille de l'emprunt que va émettre la France, il est permis d'espérer, comme il a été expliqué plus haut, que le produit de cet

emprunt pourra être affecté en grande partie non seulement à la consolidation de la dette flottante, mais aussi au remboursement d'une partie des avances faites par la Banque de France au Trésor.

Il s'en faut, d'ailleurs, que la totalité des avances de la Banque aient été faites pour la satisfaction des besoins de l'État lui-même; une somme de près de 4 milliards de francs correspond, d'une part, à la substitution, aux frais du Trésor, du billet de banque français au mark papier en Alsace et en Lorraine, d'autre part à la reprise par l'État des bons de monnaie émis pendant l'occupation par les communes des régions envahies.

Réserve faite de ces prélèvements qui correspondent à des besoins monétaires, les avances de la Banque à l'État ont le grave inconvénient de peser directement sur la circulation fiduciaire. Or, l'augmentation de celle-ci, passée de 10.162 millions à la fin de 1914 à 37.274 millions à la fin de 1919, présente des dangers souvent signalés.

Mais on peut constater qu'après avoir crû d'une façon continue, le montant de la circulation fiduciaire a une tendance à rester stationnaire et même à décroître depuis le début de l'année (37.676 millions au 31 juillet contre plus de 38 milliards le 10 janvier).

Il est difficile d'apprécier dans quelle mesure la réalisation de l'emprunt en rentes 6 0/0 entraînera, comme celle des précédents emprunts, une diminution de la circulation; si cette rentrée a l'importance que l'on peut espérer, il est probable que l'année 1920 se soldera par une diminution notable de la circulation fiduciaire.

#### CONCLUSION

Il résulte des considérations précédentes que la France, grâce à un effort considérable, a réussi à couvrir, à l'aide de ressources ordinaires, les dépenses ordinaires, et que, malgré les pertes subies pendant la guerre, dont elle a souffert plus que toute autre nation, elle a entrepris, seule jusqu'à présent, la réparation de ses dommages.

Les charges qu'elle s'est ainsi imposées sont plus lourdes que celles qu'aucun autre État ait acceptées jusqu'à présent. Les dépenses de l'État font peser sur la tête de chaque contribuable français une charge en francs correspondant à 108 dollars par tête, représentant 40 0/0

du revenu national par tête. Le poids de la dette, par tête d'habitant, est en francs la contre-valeur de 479 dollars par tête, soit 180 0/0 du revenu national. Ces proportions sont très supérieures à celles constatées dans les autres pays. Le poids est si considérable qu'il serait difficile de l'augmenter.

Cependant, la France porte depuis plus d'un an et à elle seule un fardeau qui menace de l'écraser : c'est la reconstitution de ses territoires envahis, et c'est sur cette reconstitution que la délégation française attire l'attention de la Conférence. Cette œuvre, qui doit s'accomplir dans les conditions prévues par les traités de paix, présente, pour la restauration économique du monde, un intérêt si considérable que le conseil suprême dans sa déclaration solennelle du 8 mars dernier, a reconnu « la situation particulière des pays dévastés et notamment de la France, qu'il faut tenir compte des dévastations dont son territoire a souffert sur de grandes étendues, de la diminution de ses ressources immédiates qui en résulte, des dépenses considérables qu'elle doit engager de toute nécessité pour restaurer les régions dévastées. La restauration de ces régions est d'importance capitale pour le rétablissement de l'équilibre économique en Europe ».

---

DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS

*et principalement du choix des auteurs  
dans les Universités britanniques.*

*Notes d'un professeur français en Angleterre.*

---

Puisqu'on cherche partout les moyens de réaliser, entre pays alliés, et particulièrement entre pays français et britanniques, une coopération efficace, ce serait peut-être le moment d'examiner en commun, d'Université à Université, de pays à pays, ce que devrait être un plan d'études dans le « département » des Langues vivantes ?

A coup sûr, cet enseignement constitue un domaine privilégié. Si nous admettons, présentement, que l'une des fins de l'éducation doit être de préparer le « citoyen du monde », nous admettons aussi que le bon sens prescrit, pour cette fin, de développer l'intelligence de « l'étranger », c'est-à-dire, d'abord, l'intelligence des diversités nationales. L'effort de compréhension appliqué aux individus est l'acheminement nécessaire à la compréhension de l'homme en général. On ne comprend ni on n'aime, d'emblée, l'humanité.

Telle est du moins, si je ne me trompe, la conviction générale et présente des Français.

Or c'est, pratiquement, la seule étude des langues vivantes, qui peut, et par conséquent *doit*, entraîner les esprits à cet effort.

Comment l'enseignement d'une langue peut-il et doit-il être conçu, pour amener *l'esprit* d'une nation à comprendre *l'esprit* d'une autre nation ? Telle serait donc la question à résoudre. Elle est pressante. Du moins, elle semble telle aux Français.

Nous n'avons pas la prétention de résoudre cette question, mais simplement de la poser, et d'apporter en vue de l'éclaircir quelques remarques sorties de l'expérience. Les circonstances en effet (il est

inutile de dire lesquelles) m'ont amené à examiner les programmes d'études françaises des Universités britanniques (Royaume-Uni et *Dominions*) pour une période qui s'étend à peu près de l'année 1917 à l'année 1921.

Nous savons tous que des programmes imprimés sont des témoins infidèles de l'esprit d'un enseignement. Nous savons aussi à quel genre de difficultés, pédagogiques et autres, se heurtent ceux qui doivent les établir. Il est clair, enfin, que pour instituer une enquête rigoureuse, il eût fallu consulter tous les programmes de toutes les Universités, pour la même durée ; et je ne l'ai pas pu. C'est donc sous toutes réserves, simplement avec le désir d'éveiller l'attention, et de provoquer la critique, que l'on présente ici quelques remarques au sujet de l'enseignement du français, le seul où nous puissions prétendre à un commencement de compétence.

Les Universités se heurtent, évidemment, à une difficulté première. Il faut commencer par mettre les étudiants en possession de la langue ; ce n'est donc pas la valeur des textes qui peut déterminer leur choix, au moins durant la première année, surtout dans les Universités où l'on ne pénètre point par la porte étroite du concours.

Cette difficulté admise — on pourrait sans doute chercher à l'aplanir — nous constatons en fait, dans toutes les Universités, un effort pour établir une unité, une continuité dans les études. Cette unité, ou cette continuité, s'organise autour d'un centre, ou le long d'une voie rectiligne (système Brunetière). Londres (1920) semblerait, si ce n'est une rencontre, vouloir marquer les étapes de « l'évolution du lyrisme » ; du moins je relève, parmi les auteurs : Ronsard, du Bellay, La Fontaine, Chénier, Lamartine, Vigny, Leconte de Lisle, Hugo. — Sheffield (1917-18) esquissait une étude de « l'évolution du genre dramatique », avec *le Cid*, *le menteur*, *Polyeucte* et *Saint-Genest*, *l'Art poétique*, *le Misanthrope*, *l'Avare*, *les Femmes Savantes*, *Andromaque*, *Phèdre*, *le Joueur*, *Méropé*, *le Philosophe sans le savoir*, *le Barbier* et *le Mariage*, *Hernani*, *les Burgraves*, *Chatterton*, *le Verre d'eau*. On peut s'étonner de cette chute sur Scribe, mais enfin voilà un ensemble. Les chapitres de l'histoire littéraire française qui trouvent dans les programmes une place importante sont ceux que je viens de

citer : la Poésie lyrique et le Théâtre ; il y faudrait ajouter le Roman, généralement représenté par le roman naturaliste (depuis Balzac) et celui de Victor Hugo. Par exception, on introduit Stendhal. Nulle part, je n'ai rencontré *la Princesse de Clèves*. L'œuvre de Voltaire est représentée uniquement par *Zaïre*, *Méropé*, et les Contes. Le théâtre romantique tient autant de place que la poésie.

Si je mentionne ces détails, c'est que le choix constant, unanime de ces trois « genres littéraires » vaut ce que valent les auteurs et les œuvres choisis pour les représenter. Il faut l'avouer, il y a là pour nous des surprises. Des exclusions surprenantes, d'abord : on s'explique assez aisément que le silence soit général sur les lettres *contemporaines*<sup>1</sup> ; mais on ne dépasse guère Leconte de Lisle, on arrive même rarement jusqu'à lui.

Des présences non moins surprenantes, ensuite : nous avons rencontré *fréquemment* Augier, Labiche, Sandeau, Sardou, Erckmann-Chatrian, Ponsard (et pas seulement sa *Lucrèce*). Enfin, le programme de la *British Columbia University* (1917-18) annonçait, sur *Cyrano*, douze conférences publiques. Est-il une Université étrangère où Pascal — voire Chateaubriand, moins sévère — ait jamais eu tant d'honneur ?

Nos étonnements se formulent en une question pratique : Qu'est-ce qui, dans une littérature, et plus particulièrement dans la littérature française, mérite de retenir l'attention ?

La question est difficile : ce qui *vaut* de retenir l'attention, ce ne sont pas forcément les mêmes textes, aux yeux des étrangers et aux nôtres ; il faut confronter les appréciations diverses, mais avec la volonté de les rapprocher. Faute de l'avoir tenté, on s'expose à un danger grave : si les connaissances historiques des étudiants sont insuffisantes, comme *elles le sont* ; s'ils ignorent même les grandes lignes du développement politique, économique, social, religieux, de la France ; si, d'autre part, leur connaissance directe de la France et des Français

1. Avec deux exceptions remarquables : *Dublin* et *Toronto*. Dublin mentionne (c'est un choix curieux) : Huysmans, Barrès, Louis Le Cardonnal, Vielé-Griffin. — Toronto mentionne : Becque, Heredia, Verlaine, France, Loti, Hervieu, Brioux, les frères Margueritte, Maeterlinck, Barrès, Rostand, de Régnier, — pêle-mêle.

est, ou à peu près, nulle ; si les œuvres qu'on leur présente comme le produit et l'image de l'esprit français ne sont pas *réellement* les plus significatives, quel guide leur enseignera jamais à comprendre la vraie France ? Il est bien hasardeux de compter sur la divination. Or, quel intérêt y a-t-il à voir se succéder des œuvres, et même « évoluer des genres », s'ils ne révèlent jamais la réalité continue et vivante qu'ils recouvrent, l'esprit d'une nation ?

Revenons aux faits : le xvii<sup>e</sup> siècle français tient, dans tous les programmes, une place principale, *quant à l'étendue*. Son étude ne doit-elle pas livrer le fil conducteur de l'étude des lettres françaises, et même, de cet objet mal défini qu'on appelle *l'esprit français* ? Encore faut-il y regarder de près : la méthode classique française est infiniment plus vaste que la poétique de Boileau. Or, parmi les grands noms du xvii<sup>e</sup> siècle, on cherche en vain celui de Descartes : il faut aller au New-Brunswick et au Saskatchewan pour le rencontrer. Le nom de Pascal éclate *quelquefois*, à Londres, à Oxford, à Cork, au Canada encore. Bossuet est représenté timidement, et par ses *Oraisons funèbres* ; on cherche en vain le *Sermon sur la Mort*, et tant d'autres. Montesquieu, capital dans notre xviii<sup>e</sup> siècle, apparaît avec les *Considérations* et les *Lettres* seules, à Cork et au Canada toujours. Le nom de Chateaubriand disparaît du xix<sup>e</sup> siècle, à plus forte raison Michelet, ou Renan. Et combien d'autres !

Il faut redire ici que notre enquête n'a pu être complète. Mais il est des points sur lesquels notre expérience des étudiants, et des lacunes qu'offrent leurs connaissances, confirme singulièrement ces résultats incertains et fragmentaires.

On invoque, nous le savons, contre quelques-uns de ces délaissés, la difficulté de leurs œuvres, et l'argument a sa valeur. Pourtant, si un étudiant de philosophie peut étudier Platon — ou Kant — ; si un étudiant de français étudie Rousseau (or l'œuvre de Rousseau est abondamment représentée, et le *Contrat Social* ne saurait guère passer pour un texte facile), nous ne voyons pas très bien ce qui rend Pascal ou Montesquieu inabordables.

Et enfin, si vraiment un étudiant qui va recevoir le grade de Bachelier ou de *Master of Arts* n'est pas encore « digne » de lire Descartes,

quand et où espère-t-on qu'il osera le lire ? Il n'y aurait pas grand mal à ce qu'il ignorât toute sa vie Sardou ou Scribe. Il y a un inconvénient réel à ce que les livres qui sont, pour nous-mêmes, la clef de tant de problèmes lui soient à jamais fermés.

Serait-ce encore que ces livres paraissent, non trop difficiles, mais plutôt « ennuyeux » ? Peut-être. Nous nous demanderons alors si les études philologiques le seraient moins ; et si l'étude de ceux qu'on appelle les « Maîtres » ne vaudrait pas l'effort qu'on consacre à déchiffrer — mettons — *Gormont et Isembart* ou la *Vie de saint Alexis*.

« Il faut enseigner la philologie ». Mais en vertu de quelle loi ? Les « langues romanes » seraient-elles plus *faciles* à connaître que le français de l'époque classique, ou du *xx<sup>e</sup>* siècle ?

Ou bien ne serions-nous pas en proie à une superstition germanique ? Pour un étudiant qui pourra devenir un distingué philologue, combien trouveraient plus d'intérêt (dans tous les sens du mot) à connaître parfaitement la langue et la pensée de la France moderne, de manière à suivre d'un regard intelligent la vie de la France d'aujourd'hui. Pour que celles-ci soient intelligibles, il importe sans doute que les sentiments et les pensées de la France ancienne soient connus ; mais les traductions et adaptations y peuvent suffire. Ne vaut-il pas mieux ne pas gaspiller l'effort ? Trop souvent, parmi tous ces « anciens textes », nous n'avons même pas trouvé Joinville. Et jamais nous n'avons rien trouvé de la Geste de Guillaume.

Au reste, tout ceci, les Universités le savent. Elles font, très visiblement, un bel effort, pour enseigner le français comme une langue « vivante » pour donner aux divers aspects de l'esprit français une place plus équitable, pour éviter qu'aux yeux des novices, l'œuvre de Hugo ou celle de Balzac paraissent renfermer le dernier mot sur la société ou sur l'art français. Quelques-unes vont sensiblement plus vite que les autres, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de chercher.

Les *méthodes critiques françaises* sont devenues un objet d'étude, ainsi que les méthodes des historiens français : Sainte-Beuve, Taine, Tocqueville, Brunetière ont apparu dans les programmes, trop souvent pêle-mêle, trop souvent isolés, en même temps que (pêle-mêle aussi) les *Histoires littéraires* françaises (Crouzet, Desgranges, Doumic, Lanson) devenaient des instruments de travail.

Du même coup, et peut-être par une application de ces méthodes, les questions inscrites au programme ont dépassé les limites de la « pure littérature ». *Queen's University* (Canada) inscrit à son programme « la Question d'Alsace-Lorraine dans l'œuvre des contemporains ». L'Université de Cambridge souligne que l'étude littéraire des périodes spécialement désignées se doublera d'une étude historique, sociale, économique (*French literature, thought, and history* ; *French literature, life, and history* ; sont les termes des programmes). Le Règlement d'Oxford s'exprime ainsi : (Section B) « *Candidates will be examined in the following texts, which are to be studied mainly as examples of Literature and in their relation to the history and thought of the period to which they belong* ».

Londres annonce des conférences « littéraires et musicales » sur Guillaume de Machaut. D'autres inscrivent l'histoire de l'art français parmi les connaissances obligatoires, et, ayant assuré des fondements solides, inscrivent au programme « *Newest France* ».

Sur cette voie, il semble que les Universités canadiennes dépassent les autres. Nous ne pouvons donner qu'un exemple, celui du programme de Toronto, 1917-18. C'est, de tous ceux que nous avons eus entre les mains, celui qui nous a laissé l'impression la plus satisfaisante. Il a éliminé le fatras et marqué, nettement, quelques directions essentielles. Le voici à grands traits, dans ses diverses parties :

1. Histoire littéraire (périodes successives).
2. Histoire proprement dite des mêmes périodes. Ex. : xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles : *Renaissance and Reforme. Wars of Religion. Establishment of Absolutism. Colonial Expansion. Rise of Salons. Advancement of Science. Religious Unity. Economical development. Art.*
3. Cours sur l'Idéal classique de Du Bellay à M<sup>me</sup> de Staël (ni Descartes, ni Montesquieu).
4. xix<sup>e</sup> siècle : Théâtre de Hugo ; Augier ; Le roman de Balzac ; Les historiens français.
5. *Newest France*. (J'ai cité plus haut le choix des auteurs. Il est dans l'ensemble acceptable.)

Il reste à généraliser cet effort, avec ordre et sens critique. Il importe peu que les connaissances demeurent incomplètes, car elles peuvent se compléter, si l'on est muni de quelques directions sûres.

Or, quand il s'agit des lettres françaises, ces directions sont aisées à trouver. Si jamais le développement d'une littérature et d'une histoire offrirent un rythme intérieur et une plastique ordonnance, ce sont les nôtres. Faire apercevoir aux étudiants étrangers cette ordonnance et ce rythme, ce serait les avoir mis sur une route où il reste beaucoup à découvrir, mais où l'on ne peut plus s'égarer.

Il resterait beaucoup de choses à ajouter, à corriger, à ces remarques trop sommaires. Notre désir serait que la correction vint de l'étranger. Encore une fois nous n'avons prétendu juger ni résoudre. Et nous savons fort bien qu'examiner le travail des autres, c'est, ce doit être du même coup, examiner notre travail. Nous y sommes prêts. Rien ne doit être unilatéral, à plus forte raison l'œuvre qui est la collaboration même, l'effort pour hâter la compréhension réciproque de deux esprits nationaux.

M. B.

Londres, 11 novembre 1920.



# TABLE DES MATIÈRES

---

## COURRIER DE FRANCE.

République française (F.) .....	1
Ce qui va sortir : un romantisme ? un classicisme ? (F.) .....	89
« Les XIII points » des simples universitaires français (F.) .....	169, 249
Fantômes de droite (Julien Benda) .....	329
Sur quoi repose le crédit de la France en 1920 ? (R.) .....	409
Comment les Français s'émeuvent de l'Injustice, ou le Cordial Malentendu (F.) .....	489, 569

## CONNAISSANCE DE LA FRANCE PASSÉE.

La Normandie, trait d'union entre la France et l'Angleterre, V-VI (H. Prentout) .....	195, 414
Etudes récentes sur l'hist. du XVI <sup>e</sup> siècle en France (V.-L. Bourrilly) .....	363
Les origines du suffrage universel en France (L. Cahen) .....	96, 173
Coup d'œil sur la troisième république (Guy-Grand) .....	507
Notre histoire coloniale (H. Busson) .....	272
L'idéal français dans la littérature, VII-X (G. Lanson) .....	12, 103, 180, 263
Le théâtre du moyen âge (G. Cohen) .....	495
La religion de Molière (D. Mornet) .....	257
Le romantisme français, II-IV (A. Monglond, E. Estève) .....	116, 336, 582
Guizot historien (G. Weill) .....	191
Introduction à l'histoire de l'art français (A. Pératé) .....	7
Les traits caractéristiques de l'esprit français (G. Lanson) .....	348
René Descartes, représentant de l'esprit français (L. Brunschvicg) ..	575
Nos maîtres d'hier (A. Rébelliau) .....	24

## ENQUÊTE SUR LA FRANCE ACTUELLE.

Nice: étude de géographlique urbaine (R. Blanchard) .....	133
La situation financière et l'effort fiscal de la France (B. Nogaro).....	290
La chirurgie de guerre française (J. Rolland) .....	593
La pensée de François de Curel (G. Marcel) .....	536
Système des Beaux-Arts (R. Nathan) .....	435
La pensée musicale de M. Vincent d'Indy (G. Marcel) .....	208
Paul Dukas (G. Marcel) .....	446
L'art populaire : France et Alsace (L. Gillet) .....	39
Le fait religieux dans la France contemporaine, I-IV (A. Rébelliau)..	371
	422, 525, 603
Les idées de M. Loisy sur la religion (D. Parodi) .....	30
Grands esprits de France (A. Suarès) .....	126
Caractère de l'esprit français dans le chef: Foch, Pétain (L. Brun- vieig) .....	202
Sur un livre d'A. Thibaudet (R. Francillon) .....	614
Y a-t-il un militarisme français ? (P. Conard).....	281

*Chroniques.*

Vie politique de la nation (G. Guy-Grand) .....	64, 158, 227, 314, 397
Vie ouvrière (M. Lazard) .....	54
Vie paysanne, I-VIII (E. Guillaumin). 48, 144, 215, 296, 382, 457, 550, 626	
Travail scientifique et industriel, II-VII (L. Houllevigue) 59, 147, 221, 302,	386, 620
Chronique littéraire (D. Mornet).....	152, 392, 462
Chronique des lettres contemporaines (J. Ernest-Charles)..	308, 468, 556

## DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE

Vers une confédération des puissances de l'Entente (M. Hauriou)....	404
---	-----

La situation financière de la France.....	562, 632
Une idée anglaise de l'Europe (Clutton-Brock).....	325
L'épopée d'un flibustier de l'Archipel (Ch. de la Roncière).....	231
Pierre Puget et Versailles (P. Gruyer).....	320

*Documents universitaires*

Séance de rentrée de la Faculté des lettres de Paris (1919).....	68
Une école de préparation des professeurs de français à l'étranger....	481
Des programmes de l'enseignement français dans les Universités britanniques (M. B.).....	635
Michel Bréal (A. Meillet).....	475

*Feuilles volantes à conserver.*

Lettres inédites de Sully-Prudhomme à Gaston Paris.....	81
---	----

*Bibliographies méthodiques.*

Bibliothèque portative, V.....	136
Pour connaître l'histoire du protestantisme français (H. Hauser)....	342
La France à l'étranger : Grande-Bretagne (H. F. Stewart).....	346

Pour les articles non signés :  
Le Directeur-gérant, P. DESJARDINS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS



- ALLIAUME** (Maurice), professeur à l'Université de Louvain. — **Cours d'astronomie. Partie générale élémentaire.** Un vol. in-8° cavalier (230 × 155) de xvi-368 pages, avec 31 figures dans le texte; 1920; broché..... 20 fr.
- DUCLAUX** (J.), chef de laboratoire à l'Institut Pasteur. — **Les colloïdes.** Un vol. in-16 double couronne (185 × 115) de viii-288 pages, avec 12 figures dans le texte; 1920; broché..... 14 fr.
- DE DONDER** (Th.), professeur de physique mathématique à l'Université de Bruxelles. — **Leçons de thermodynamique et de chimie physique**, rédigées par F. H. Van den Dungen et G. Van Lerberghe. Première partie: *Théorie.* Un vol. in-8° raisin (250 × 162) de iv-152 pages, avec 24 figures dans le texte; 1920; broché..... 25 fr.
- GHERSI** (J.). — **Recettes utiles.** Un vol. in-16 de 508 pages, avec 26 figures dans le texte; 1920; broché..... 10 fr.
- Procédés utiles dans les arts, les métiers, l'industrie.
- VIARD** (Henri). — **Vocabulaire en cinq langues de télégraphie et téléphonie sans fil**, avec les définitions officiellement adoptées et un répertoire alphabétique. Un vol. in-8°; 1920; cartonné..... 15 fr.

C. COLSON

*Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques***COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE***professé à l'École Polytechnique  
et à l'École nationale des Ponts et Chaussées*

Six volumes in-8° raisin (250 × 162) se vendant séparément

Édition définitive, considérablement augmentée :

- LIVRE I : *Théorie générale des phénomènes économiques*; broché.. 15 fr.
- LIVRE II : *Le travail et les questions ouvrières*..... 15 fr.
- LIVRE III : *La propriété des capitaux*..... 15 fr.
- LIVRE IV : *Les entreprises, le commerce et la circulation*..... 18 fr.
- LIVRE V : *Les finances publiques et le budget de la France*; broché. 14 fr.
- LIVRE VI : *Les travaux publics et les transports*; broché..... 14 fr.

Supplément aux tirages antérieurs des Livres IV, V et VI

Brochure de 48 pages, contenant les chiffres mis à jour jusqu'à 1913; 1918.  
Vendue séparément..... 3 fr. 50**L'Aéronautique**

REVUE TECHNIQUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Le N° 3 fr. 50. — Un an, France: 40 fr. — Union postale: 50 fr.

# HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

6 volumes parus

par  
FERDINAND BRUNOT

6 volumes parus

TOME I

DE L'ÉPOQUE LATINE A LA RENAISSANCE.  
In-8°, br. . . . . 25 fr. »

TOME II

LE SEIZIÈME SIÈCLE. In-8°, br. " »  
(en réimpression).

TOME IV — LA LANGUE CLASSIQUE (1660-1715).

PREMIÈRE PARTIE. In-8°, br. . . . 28 fr. |

TOME III

LA FORMATION DE LA LANGUE CLASSIQUE  
(1600-1660)

PREMIÈRE PARTIE. In-8°, br. . . 23 fr. »  
DEUXIÈME PARTIE. In-8°, br. . . 43 fr. »

DEUXIÈME PARTIE (en préparation).

TOME V. — LE FRANÇAIS EN FRANCE ET HORS DE FRANCE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

In-8°, br. . . . . 23 fr. »

Prix actuel de la reliure pour chaque volume : 20 fr.

## Histoire de la Langue et de la Littérature Française

8 volumes

publiée sous la direction de  
L. PETIT DE JULLEVILLE

8 volumes

Moyen-Age (1<sup>re</sup> partie).  
Moyen-Age (2<sup>e</sup> partie).  
Seizième siècle. (En réimpression.)  
Dix-septième siècle (1601-1660).

(En réimpression.)

Dix-septième siècle. (1661-1700).  
Dix-huitième siècle. (En réimpression.)  
Dix-neuvième siècle (1800-1850).  
Dix-neuvième siècle (1850-1900).

Chaque volume in-8° raisin, broché. . . . . 50 fr. »

Prix actuel de la reliure pour chaque volume : 25 fr.

### HISTOIRE DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

PAR  
ALFRED RAMBAUD

depuis les origines jusqu'à nos jours

— 2 volumes —

Chaque vol. in-18, br. . . . . 42 fr. »

### HISTOIRE DE LA CIVILISATION CONTEMPORAINE EN FRANCE

PAR

ALFRED RAMBAUD

(Édition mise à jour jusqu'en 1914)

Un vol. in-18, br. . . . . 42 fr. »

*Demander le Catalogue de la Librairie Armand Colin*

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE  
35 ET 37, RUE MADAME. PARIS (VI<sup>e</sup>). TÉLÉPHONE : FLEURUS 42-27

# LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE

REVUE MENSUELLE DE LITTÉRATURE ET DE CRITIQUE.  
8<sup>e</sup> ANNÉE (NOUVELLE SÉRIE). — DIRECTEUR : JACQUES RIVIÈRE  
LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE PARAÎT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS  
CHACUN DE SES NUMÉROS CONTIENT :

UN ARTICLE DE CRITIQUE GÉNÉRALE OU DE DISCUSSION — DES  
POÈMES — UN ROMAN OU UN DRAME INÉDITS — UNE NOUVELLE OU UN  
ESSAI — DE NOMBREUSES NOTES CRITIQUES SUR LA LITTÉRATURE, LES POÈMES,  
LE THÉÂTRE — UNE REVUE DES REVUES — UN MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE —  
LES RÉFLEXIONS SUR LA LITTÉRATURE PAR ALBERT THIBAUDET

COLLABORATION RÉGULIÈRE D'ANDRÉ GIDE

PRIX DU NUMÉRO : FRANCE : 4 FRANCS — ÉTRANGER : 4 FRANCS 50  
SPÉCIMEN SUR DEMANDE

## CONDITIONS D'ABONNEMENT ÉDITION ORDINAIRE

FRANCE..... UN AN : 42 FRANCS. — SIX MOIS : 22 FRANCS.  
ÉTRANGER..... UN AN : 48 FRANCS. — SIX MOIS : 25 FRANCS.

## ÉDITION DE LUXE

EXEMPLAIRES A TIRAGE RESTREINT NUMÉROTÉS SUR PAPIER PUR FIL  
DES PAPETERIES LAFUMA DE VOIRON ET SOUS COUVERTURE SPÉCIALE  
(Les abonnements d'un an sont seuls acceptés)

UN AN..... FRANCE : 90 FRANCS. — ÉTRANGER : 105 FRANCS.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Veillez m'inscrire pour un abonnement de \* UN AN à l'édition \* ORDINAIRE  
SIX MOIS DE LUXE  
de la NOUVELLE REVUE FRANÇAISE à partir du 1<sup>er</sup> ..... 19

\* Ci-joint mandat — chèque \* de..... } \* 90 fr. ; 105 fr.  
Veillez faire recouvrer à mon domicile la somme de..... } 42 fr. ; 48 fr.  
22 fr. ; 25 fr.

(Les quittances présentées à domicile sont majorées de 1 fr. 75 pour frais de recouvr.)

A ..... le ..... 19

(Signature.)

Nom .....

Adresse .....

\* Rayer les indications inutiles.

DÉTACHER LE BULLETIN CI-DESSUS ET L'ADRESSER A L'ADMINISTRATEUR  
DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE, 35 ET 37, RUE MADAME. PARIS, VI<sup>e</sup> A.

BIBLIOTHÈQUE DE SYNTHÈSE HISTORIQUE  
Dirigée par M. Henri BZAR, Directeur de la *Revue de Synthèse Historique*.

# L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

en Cent Volumes in-8° (20 × 14) de 350 à 450 pages chacun

Prix du volume : 15 francs.

## PLAN DE L'ŒUVRE

1<sup>re</sup> Section. Introduction (Préhis-  
toire, Protohistoire); Antiquité.

25 volumes

2<sup>e</sup> Section. Origines du Christia-  
nisme et Moyen Age.

25 volumes

3<sup>e</sup> Section. Époque Moderne.

25 volumes

4<sup>e</sup> Section. Époque contemporaine

25 volumes

Un volume supplémentaire de Table  
générale des 100 volumes.

LE PREMIER VOLUME EST EN VENTE

# LA TERRE AVANT L'HISTOIRE

LES ORIGINES DE LA VIE DE L'HOMME

PAR

EDMOND PERRIER

Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine,  
Professeur et directeur honoraire du Muséum d'Histoire naturelle.

Un vol. in-8° (20 × 14) de 415 pages : 15 francs net.

## ON PEUT SOUSCRIRE

Pour la 1<sup>re</sup> Section de *L'Évolution de l'Humanité*, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1921, aux con-  
ditions suivantes : Au comptant : 300 francs. A terme : 20 francs en souscrivant ; et  
33 traites mensuelles de 10 francs.

PROSPECTUS DÉTAILLÉ SUR DEMANDE



# LA CIVILISATION FRANÇAISE

paraît dix fois par an en fascicules de 80 pages.

Prix d'abonnement aux 10 numéros	}	France . . . . .	25 fr.
		Étranger . . . . .	27 fr. 50
Prix du numéro . . . . .	}	France . . . . .	2 fr. 50
		Étranger . . . . .	2 fr. 75
La Première année, 1919 (6 numéros), se vend . . . . .			20 fr.

## SUPPLÉMENTS DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

1. *Deux heures de lecture à voix haute* . . . . . 3 fr.
2. Album d'art: *Figures de la bourgeoisie (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*. — 16 planches hors texte . . . . . 10 fr.
3. Recueil musical: *Huit chants héroïques de l'ancienne France (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)* . . . . . 10 fr.

## BIBLIOTHÈQUE DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

1. *Les Français à la recherche d'une Société des nations depuis le roi Henri IV jusqu'aux combattants de 1914*. Textes choisis et mis en ordre. — Un volume in-16 . . . . . 5 fr.

---

Adresser les demandes  
à La Civilisation française, 21, rue Visconti, PARIS (VI<sup>e</sup>).

# SOMMAIRE

---

COURRIER DE FRANCE.

## I. Connaissance de la France passée

<i>René Descartes</i> .....	LÉON BRUNSCHVIG
<i>Le romantisme français, IV</i> .....	EDMOND ESTÈVE

## II. Enquête sur la France actuelle

<i>La chirurgie de guerre française</i> .....	J. ROLLAND
<i>Le fait religieux dans la France contemporaine</i> ....	ALFRED RÉBELLIAU
<i>Sur un livre d'Albert Thibaudet</i> .....	ROBERT FRANÇILLON

CHRONIQUES.

<i>Travail scientifique et industriel</i> .....	L. HOULLEVIGUE
<i>Vie paysanne</i> .....	ÉMILE GUILLAUMIN

## III. Documents et correspondance

<i>La situation financière de la France.</i>	
<i>Des programmes de l'enseignement français.</i>	

*Table des matières.*